la Renaissance du Loir&Cher

RL&C

3 784064 501709 >

25 SEPTEMBRE 2026 - N° 3322 - 1,70 € - LAB2, 5 rue R. Garros, 41000 BLOIS - 02 54 78 12 44 - larenaissanceduloiretcher.fr

Sport

Ne pas s'essouffler dès la reprise

>> lire en page 3



Jérôme Le Roux

Blois

L'hypothèse de l'infanticide privilégiée

>> lire en page 2

Vineuil

Un collectif s'empare de la voie gallo-romaine

>> lire en page 9

Lecture

L'entrevue de Montoire accessible aux enfants

>> lire en page 9

Un site, une histoire

Romorantin, Lanthenay et leurs vignes

>> lire en page 10

Banque Alimentaire

La grande collecte avancée



Cette année, la Banque Alimentaire a choisi d'avancer sa grande collecte de plusieurs semaines puisqu'elle aura lieu les 6, 7 et 8 novembre. À Romorantin et Salbris des bénévoles sont encore nécessaires.

>> lire en page 4

Agriculture

Céréales bio et viande locale à Seillac



L'agriculture bio va mieux en Loir-et-Cher. À la tête de la ferme de la Cour à Seillac (Valloire-sur-Cisse), Victor Fouchault et Nicolas Patissier conduisent avec succès une exploitation céréalière et d'élevage ovin « en plein air intégral ».

>> lire en page 5

Coup de projecteur



Lundi 28, France 2, 21 h 10

BILLET

Les transats du Titanic

Pour décrire la réalité de l'économie française, le degré d'engagement de la classe politique française pour l'améliorer et les conséquences prévisibles du désastre, l'économiste Jean Tirole, qui reçut naguère le prix Nobel, a utilisé une formule très parlante : « *On est sur le Titanic et on se contente de déplacer les transats.* » C'est bien l'impression que peut avoir n'importe quel citoyen un tant soit peu informé de la situation. Mais un citoyen honnête avec lui-même, c'est-à-dire qui essaie d'oublier son propre intérêt pour penser au pays.

Prenons, au hasard, la réforme des retraites. Non seulement les efforts consentis par le président Macron et sa Première ministre de l'époque Élisabeth Borne étaient très insuffisants, mais la peur de l'opinion et la démagogie ont conduit le gouvernement à tout arrêter. Pour faire bonne mesure, les partis qui campent aux extrêmes veulent réduire encore l'âge de départ, déjà ridiculement bas, et ils réclament en plus une augmentation des salaires alors que la croissance est nulle. Qui peut comprendre la logique de cet aveuglement ? Bien sûr, tout le monde rêve que ce soit possible et ne veut pas entendre parler du contraire.

Mais les gouvernants, ce n'est pas « tout le monde ». S'ils se battent pour obtenir le pouvoir et ensuite le garder, ce devrait être pour arriver à un résultat, non ? Il y a déjà longtemps, un essayiste égaré en politique avait noté que les professionnels qui l'entouraient semblaient avant tout attirés par les attributs du pouvoir, par l'ambition de faire partie de l'élite, celle des grosses voitures à gyrophares conduites par des chauffeurs, des dorures du mobilier national et des petits palais cossus. C'est bien triste, mais on est obligé de le croire tellement ça ressemble à ce qu'on voit.

Par ailleurs, on aurait tendance à penser que pendant que les ministres actuels, héritiers à la dérive de l'ex « bloc central » essaient de déplacer les transats histoire de masquer les voies d'eau, le RN et LFI attendant le naufrage en se disant qu'ils ramasseront les débris pour construire un radeau. Il est vrai qu'à partir du moment où l'on considère qu'il est impossible d'éviter la catastrophe, il n'y a plus qu'une seule alternative : ou l'on attend que des sauveteurs arrivent et prennent l'initiative, ou on laisse couler le bateau pour repartir de zéro avec les survivants.

C'est un peu ce qui pend au nez de la France : ce sera le chaos ou alors les instances financières internationales débarqueront à Paris et prendront leurs responsabilités. Ainsi les politiciens français pourront-ils dire : « *L'austérité, ce n'est pas nous* ». On se demande au demeurant si ce n'est pas ce à quoi ils rêvent en secret. Et l'on se souviendra de cette remarque désabusée de Mitterrand il y a longtemps, quand on croyait que le pays allait mal alors qu'il allait merveilleusement mieux qu'aujourd'hui : « *Contre le chômage, on a tout essayé.* » Manière de baisser les bras en avouant une impuissance qui n'a rien de rassurant.

L'année 2027 risque de réserver quelques surprises...

Bernard VALETES

Coup de crayon



Se former avec les Opco

Coorganisé par Agglopolys, France Travail et le Groupement industriel régional (Gir), Croissants RH, le rendez-vous Ressources humaines des entreprises du territoire a mis la formation et les Opco à l'honneur le 17 septembre dernier à la Polyclinique.



Les représentants des Opco ont livré de précieuses informations.
Jean-Luc VEZON (clp)

Pour être compétitives, les entreprises ont besoin de salariés bien formés. Elles mettent ainsi en place des actions de formation qu'elles financent avec l'aide des Opérateurs de compétences (Opco) qui ont remplacé depuis 2019 les anciens OPCA.

Au nombre de onze couvrant l'ensemble des branches professionnelles, leurs missions principales consistent à financer l'alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et soutenir la formation continue en finançant les plans de développement des compétences, en particulier pour les petites entreprises.

« *Les entreprises connaissent mal les Opco qui offrent pourtant un bouquet de services. Leurs aides sont trop peu utilisées notamment par les petites entreprises* », expliquait Karen Foulon-Poisson, chargée de mission Développement territorial de l'emploi et des compétences à Agglopolys, le 17 septembre dernier lors du rendez-vous Croissants RH. Cinq d'entre eux étaient ainsi invités à se présenter et échanger lors d'une réunion matinale au format court d'une 1 heure : Constructys, 2I, Akto, Atlas et EP (Entreprises de proximité).



Perrine Orsel, RH chez Concept Sécurité et Nicolas Nonnin, conseiller formation de Constructys, l'Opco du bâtiment.
Jean-Luc VEZON (clp)

« *Nous accompagnons les entreprises et aidons les TPE et PME à analyser et définir leurs besoins en compétences et en conseils RH* », précisait Nicolas Nonnin, conseiller formation chez Constructys[1]. Responsable des ressources humaines chez Concept Sécurité à Vineuil, une PME de 25 salariés spécialisée en prévention et gestion des risques incendie, Perrine Orsel est ainsi venue spécialement rencontrer son Opco pour éclaircir une question liée à la certification du CAP agent Vérificateur d'appareils extincteurs que suivent deux salariés de l'entreprise.

Mieux définir les besoins des entreprises

Autre mission des Opco, l'accompagnement des branches professionnelles dans la certification et la gestion prévisionnelle des emplois. « *La transmission des compétences, le tutorat, la transformation numérique ou la formation des managers sont des enjeux centraux. Les entreprises doivent envisager la formation de façon globale et ne pas faire seulement des one shot* », analysait de son côté la représentante de l'opérateur de compétences interindustriel (Opco 2i).

Dans un marché du travail en profonde mutation avec l'irruption de l'intelligence artificielle, où les entreprises sont confrontées aux transitions, la formation est aussi au cœur de l'action de France Travail. Ses conseillers professionnels aident les entreprises à définir leurs besoins et les accompagnent dans la montée en compétences de leurs nouveaux collaborateurs.

« *Rapprocher les compétences des demandeurs d'emploi des besoins des entreprises grâce à différents dispositifs de formation[2] est notre quotidien* », déclare ainsi Jean-François Pellegrini, conseiller France Travail à l'agence blésoise Laplace.

Le prochain Croissant RH, prévu le 10 décembre, aura d'ailleurs pour thème « les compétences qui manqueront demain ».

Jean-Luc VEZON (clp)

1) L'Opco propose notamment une formation au Lean, méthode de management et d'organisation.

2) Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI), Compte personnel de formation (CPF), etc.

Faits divers/Justice

• **Fillette retrouvée sans vie :** une petite fille de 5 ans a été retrouvée sans vie au domicile de son père lundi 21 septembre en fin d'après-midi. L'alerte avait été donnée par la mère de la fillette, prévenue par l'école et inquiète qu'elle n'y ait pas été déposée le matin. Sur place, les policiers ont découvert le père de l'enfant (né en 1984) inconscient. Il « *présentait de nombreuses entailles sur le corps [...] possiblement auto-infligées à l'aide d'un objet tranchant* ». Transporté dans un état critique à l'hôpital, il n'était pas entendable le lendemain, ce mardi 22 septembre. Date à laquelle devait être réalisée l'autopsie de l'enfant qui ne présentait « *pas de lésions apparentes* », a précisé le procureur de la République, Stéphane Javet. Ce mercredi, il a indiqué que la cause du décès « *apparaît être liée à une intoxication médicamenteuse. En l'état, l'hypothèse la plus vraisemblable demeure celle d'un infanticide suivi d'une tentative de suicide.* » Si elle est confirmée, le commissariat de Blois, en charge de l'enquête, devra déterminer les raisons du passage à l'acte. Les parents, séparés depuis 2024, étaient en conflit « *aigu* ». La mesure éducative en milieu ouvert en place depuis un an « *n'a donné lieu à aucun incident particulier* ». En 2025, le père avait été condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour des appels téléphoniques malveillants à l'encontre de la mère de l'enfant. Depuis août 2025, la résidence principale de la petite fille était au domicile de sa mère, le père bénéficiait de droits de visites classiques. Il doit être placé en garde à vue dès que « *cela sera médicalement possible* ». Depuis le drame, la police assure une garde statique devant sa chambre d'hôpital.

• **« lateamduchateau » en garde à vue :** le 21 septembre au matin, le créateur de contenus et producteur de « lives » Mounim Sabhi, alias « lateamduchateau », a été interpellé à son manoir. La perquisition réalisée sur place a permis de saisir 3.400 € en liquide et des caméras. L'influenceur est visé par une enquête menée depuis avril dernier « *portant sur de nombreux faits de violences et d'humiliations rapportés et constatés au préjudice de personnes hébergées au manoir, présentant pour la plupart une grande vulnérabilité et/ou précarité* », rappelle le procureur de la République dans un communiqué partagé sur son profil X. Mounim Sabhi a été placé en garde à vue de plusieurs chefs d'infraction : abus frauduleux de l'état de sujétion d'une personne par pressions ou techniques propres à altérer son jugement en utilisant un service de communication au public en ligne ou support numérique ou électronique ; abus frauduleux de l'ignorance ou de la faiblesse d'une personne vulnérable pour la conduire à un acte ou à une abstention gravement préjudiciable ; violence sur une personne vulnérable suivie d'incapacité n'excédant pas 8 jours ; diffusion de l'enregistrement d'images relatives à la commission d'une atteinte volontaire à l'intégrité de la personne ; provocation publique à la haine ou à la violence en raison du handicap ; provocation publique à la haine ou à la violence en raison du sexe. Pour la 1ère et la 4e de ces infractions, il risque 5 ans de prison et des amendes pouvant aller jusqu'à 750.000€ pour la première infraction et de 75.000€ pour la quatrième. Ce mercredi, « *il a été placé en détention provisoire, et sa compagne, sous contrôle judiciaire, dans l'attente de leur jugement devant le tribunal correctionnel, le 19 novembre 2026, dans le cadre d'une comparution à délai différé* ». Le manoir, situé à Saint-Gervais-la-Forêt, a été saisi.

MS

Sport : ne pas s'essouffler dès la reprise

De nouveaux sportifs rejoignent les salles en septembre. Mais d'ici quelques semaines, beaucoup sont susceptibles de se décourager. À moins de s'y prendre autrement, de ralentir le rythme pour inscrire la reprise dans la durée.

Septembre et janvier sont les deux mois de plus forte affluence dans les salles et les clubs de sport. Comme un renouveau, ils marquent la volonté de (re) prendre de bonnes habitudes et de mettre en place de nouvelles routines.

Plein de motivation et de bonnes intentions, beaucoup s'équipent et s'inscrivent. Pourtant, ils seront peu à être toujours là quelques mois plus tard.

Ces dernières semaines, Benjamin L'Heureux, responsable de la salle Elancia à Blois, et la coach Léa n'ont vu affluer ni plus ni moins de monde que les autres années. *« Il y a toujours un creux mi-septembre et ça repart à la fin du mois avec l'offre de rentrée. »*

Parmi la trentaine de nouveaux inscrits, *« des débutants, des sportifs qui s'entraînent pour des courses longue distance, des personnes qui reprennent après un arrêt de la pratique de 5 ou 6 ans et d'autres qui n'ont pas aimé l'expérience en salle. Certains nous disent qu'ils se sentent seuls et ne savent pas trop quoi faire. »*

Doucement mais sûrement

D'après les statistiques nationales, on estime que parmi les personnes inscrites en septembre 40 % s'arrêteront dans les semaines suivantes. De manière générale, ils viennent les trois premiers mois. Peut-être trop d'ailleurs. *« Le problème, c'est souvent que les gens font trop, trop vite, quand ils démarrent. »* Benjamin L'Heureux y voit aussi l'effet des réseaux sociaux. *« Ils veulent très vite le même physique et les mêmes résultats que les coachs et les athlètes. On est dans une société où on veut tout tout de suite mais le corps ne fonctionne pas comme ça. »* Alors forcément, face à des *« objectifs peu réalistes »*, la frustration s'installe et la fatigue aussi. *« Le corps est capable de s'arracher pendant deux mois mais pas indéfiniment, rapidement la frustration mêlée à la fatigue conduisent au crash »*, prévient Benjamin.

Selon lui, ce schéma explique 50 % des abandons, les 50 % restants sont liés au manque de temps. *« Les personnes se font rattraper par le quotidien. Elles n'arrivent pas à trouver du temps. »* Et c'est sur ce levier qu'il souhaite jouer un rôle en aidant ceux qui ont envie de faire du sport à prendre du temps pour eux. Il conseille donc plutôt de commencer tranquillement, à raison de 30 minutes deux fois par semaine *« pour ne pas se briser. Le but c'est de prendre du plaisir. On sait aussi que les chemins cognitifs mettent environ deux mois à se mettre en place pour créer une habitude. Cela veut dire que si on passe ce stade, on a 90 % de chances de la garder. Même si ce n'est pas ici, ce qu'on veut c'est que les gens bougent plutôt que restent sur leur canapé. Là où on est perdant c'est quand les personnes nous disent qu'elles n'ont pas envie ou pas le temps parce qu'on sait qu'en cas de reprise, ce sera plus compliqué. »*

En janvier, deuxième temps fort de l'année, *« c'est entre 50 et 60 % de nouveaux inscrits qui ne viennent pas. Ce sont les bonnes résolutions, s'inscrire à la salle ne signifie pas s'y rendre »*, constate Benjamin L'Heureux. Et ce public - environ 1/3 des personnes qui arrêtent le sport - est par définition difficile à capter.

Se démarquer des autres

La salle Elancia a ouvert à Blois en 2012. Elle compte aujourd'hui environ 780 adhérents, un chiffre divisé par deux depuis la crise sanitaire. *« On n'a jamais repassé la barre des 1.000 adhérents depuis »*, confie le responsable. L'inflation a aussi fait grimper le prix des abonnements de 20€. Benjamin L'Heureux comprend que cela puisse être un frein. *« Pendant la Covid, les gens ont aussi découvert la pratique du sport en extérieur, accessible et agréable. »* Alors en 2023, la stratégie du groupe a un peu changé : privilégier les franchises plutôt que les filiales[1]. Tout en gardant son identité au milieu d'un secteur d'activités concurrentiel. *« C'est difficile de s'adapter aux tendances telles que l'Hyrox ou le Crossfit parce que mettre des choses en place prend énormément de temps. Ce qu'on veut avant tout c'est garder l'accueil personnalisé. »*



Benjamin L'Heureux est responsable de la salle de Blois depuis quelques mois.

Méryl SERTHELON

Personnalisé grâce au programme qui peut être défini avec la coach. Grâce à une clé sur laquelle tout est enregistré, l'adhérent n'a plus qu'à se laisser guider sur les différentes machines fonctionnelles. *« C'est aussi un moyen de se sentir accompagné, de savoir quoi faire et de se décharger mentalement. »*

Sur place, les adhérents ont également accès à des cours de vélo, à une salle permettant l'accès aux poids libres et à des cours vidéos ainsi qu'à un espace bien-être dédié aux étirements et à un coin restauration.

Avant d'arriver à Blois, Benjamin L'Heureux vivait à Montréal. Du Canada, il a ramené la culture de la récupération active et aimerait développer un espace sauna et bain froid.

Le 29 septembre à partir de 17h, une soirée de rentrée est ouverte à tous.

Méryl SERTHELON

1) Aujourd'hui Elancia compte 25-30 filiales et 10-15 enseignes franchisées.



La Banque Alimentaire prépare sa grande collecte des 6, 7 et 8 novembre

Cette année, la Banque Alimentaire a choisi d'avancer sa grande collecte de plusieurs semaines puisqu'elle aura lieu les 6, 7 et 8 novembre. À Romorantin et Salbris des bénévoles sont encore nécessaires.



Annie Arnaud, secrétaire, Jean-Marie Francart, président et Élisabeth Rivière, responsable collecte de la Banque Alimentaire du Loir-et-Cher.

Sandrine A. (clp)



L'entrepôt de 300 palettes mis à la disposition de la Banque Alimentaire par la Ville de Blois.

Sandrine A. (clp)

Les 6, 7 et 8 novembre, la Banque Alimentaire du Loir-et-Cher mobilisera bénévoles et donateurs dans les magasins du département. Une collecte avancée de plusieurs semaines par rapport aux habitudes, mais surtout devenue essentielle pour une association qui accompagne 11.000 personnes.

Ce changement inédit en 42 ans d'histoire pour le réseau permet d'éviter la concurrence du calendrier commercial de fin novembre, marqué notamment par le Black Friday et le début des achats de Noël.

La Banque Alimentaire départementale fournit des denrées à 25 associations, mairies et CCAS partenaires, qui ont accompagné environ 11.000 personnes en 2025. Après plusieurs années de hausse, ce chiffre s'est stabilisé, mais les profils des personnes aidées continuent d'évoluer.

Des familles mais pas que

Une étude réalisée en 2024 par la Fédération des Banques Alimentaires montre notamment qu'un foyer sur deux accueilli par le réseau compte au moins un enfant à charge. Le public comprend également davantage de jeunes et d'étudiants, des retraités et des travailleurs pauvres, y compris des personnes disposant d'un CDI à temps plein.

Pour la Banque Alimentaire du Loir-et-Cher, cette évolution se traduit aussi par une attention particulière portée au contenu des paniers. Les besoins sont aujourd'hui importants en protéines : viande, poisson, produits laitiers, qu'ils soient frais ou en conserve, ainsi que les œufs.

La collecte de novembre permet précisément de renforcer les stocks sur lesquels les associations pourront compter dans les mois suivants. À l'échelle nationale, les trois jours de collecte représentent en moyenne 9 % des approvisionnements annuels des Banques Alimentaires. En Loir-et-Cher, leur poids est encore plus important : la collecte représente plus de 15 % des approvisionnements, soit environ 54 tonnes de produits récoltées l'an dernier.

Moins de dons des supermarchés

La collecte nationale n'est cependant qu'une partie des approvisionnements de la Banque Alimentaire. Durant toute l'année, l'association récupère des denrées auprès d'entreprises, d'enseignes alimentaires, d'agriculteurs et d'industriels. Des collectes quotidiennes, appelées « *ramasses* », sont notamment organisées dans une soixantaine de magasins du département.

Mais cette source d'approvisionnement a fortement évolué. Avec la loi anti-gaspillage, les grandes surfaces proposent davantage leurs produits frais arrivant à leur date limite de consommation à prix réduit. Conséquence pour la Banque Alimentaire : les volumes récupérés dans ce cadre sont passés d'environ 350 tonnes il y a quelques années à 170 tonnes aujourd'hui.

Cette baisse entraîne un manque de produits frais et complique la constitution de paniers suffisamment équilibrés. L'association complète donc ses approvisionnements grâce aux dons, aux dispositifs financés par des fonds publics européens et nationaux, ainsi qu'à des achats de denrées manquantes et des échanges avec d'autres Banques Alimentaires.

Trois manières de participer

Pendant le week-end des 6, 7 et 8 novembre, chacun pourra contribuer de trois façons.

La première consiste à donner des produits directement dans les magasins participants. Les produits alimentaires secs sont particulièrement recherchés : conserves de poisson, féculents, huile… Les produits d'hygiène, comme les couches et les protections menstruelles, sont également utiles.

Il est aussi possible de faire un don financier en ligne[1]. Ces dons permettent à la Banque Alimentaire d'acheter les produits qui lui manquent et de répondre aux besoins tout au long de l'année.

Enfin, l'association recherche des bénévoles pour participer à la collecte pendant quelques heures. Une mobilisation particulièrement attendue à Salbris et Romorantin, où des volontaires sont encore nécessaires[2].

Des besoins en bénévoles

Créée en 1987, la Banque Alimentaire du Loir-et-Cher fonctionne aujourd'hui avec 33 bénévoles et deux salariés, la directrice et le magasinier. Chauffeurs, trieurs, préparateurs de commandes, responsable logistique, secrétaire ou encore trésorier assurent les différentes tâches nécessaires au fonctionnement de l'association.

À Blois, la Ville met gratuitement à disposition un entrepôt et des bungalows servant de bureaux, représentant un avantage équivalent à environ 35.000 € de loyer annuel. L'entrepôt peut accueillir jusqu'à 300 palettes de denrées sèches, auxquelles s'ajoutent des équipements frigorifiques pour les produits frais et surgelés.

La Banque Alimentaire ne se limite pas à distribuer des denrées. Elle accompagne également ses 25 partenaires dans leurs pratiques : formations à l'accueil et à l'écoute des personnes en précarité, formations à la sécurité alimentaire, outils de gestion des stocks et application Ticadi pour l'inscription des personnes aidées.

Pour cette édition 2026, l'association souhaite surtout renouveler ses équipes de bénévoles. Pas seulement pour les trois jours de novembre : les besoins concernent également les ramasses quotidiennes dans les quelque 60 magasins partenaires du département.

Pour organiser cette nouvelle collecte, Élisabeth Rivière a rejoint l'équipe départementale aux côtés d'Annie Arnaud, responsable historique de la collecte et secrétaire de l'association. Deux femmes qui auront notamment pour mission de coordonner la mobilisation des volontaires dans les magasins du Loir-et-Cher.

La collecte des 6, 7 et 8 novembre constituera donc un rendez-vous important pour remplir les réserves, mais aussi pour attirer de nouveaux bénévoles appelés à faire vivre la Banque Alimentaire bien au-delà de ce seul week-end.

Sandrine A. (clp)

1) Via monpaniersolidaire.org.

2) Les inscriptions se font sur JeVeuxAider.gouv.fr ou par téléphone au 06.52.30.05.83.

Où trouver
LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER ?

Rendez-vous sur :
LARENAISSANCEDULOIRETCHER.FR

Pour trouver le point de vente le plus proche de chez vous !

La Renaissance du Loir&Cher
POUR LES LOCAVORES DE L'INFO

Victor et Nicolas installés en Gaec valorisent céréales bio et viande locale

L'agriculture bio va mieux en Loir-et-Cher. À la tête de la ferme de la Cour à Seillac (Valloire-sur-Cisse), Victor Fouchault et Nicolas Patissier conduisent avec succès une exploitation céréalière et d'élevage ovin « en plein air intégral ».

L'aménagement et Sciences Po mènent à tout à condition d'en sortir. L'agriculture bio et locale chevillée au corps, Victor Fouchault et Nicolas Patissier, les deux jeunes amis trentenaires en mal de reconversion professionnelle, ont décidé de s'installer en Gaec en janvier 2021. Fils d'agriculteur, Victor baigne depuis l'enfance dans les champs d'une exploitation convertie au bio dès les années 1990.

« Nous avons décidé de créer une nouvelle activité d'élevage de moutons à viande de race Hampshire pour que la ferme génère deux salaires », explique Victor, dont les 130 brebis paissent tranquillement dans les vastes prairies enherbées de l'exploitation (50 ha au total) située à la ferme de la Cour à Seillac (commune de Valloire-sur-Cisse).

Vendue en boutique à la ferme en caissettes (un demi ou un quart de carcasse), la viande, issue de cette race rustique venue d'outre-Manche, est appréciée pour sa douceur et sa tendreté.

Côté céréales, le duo produit sur 80 ha différentes céréales et légumineuses vendues en filière longue à la coopérative BioCerf mais aussi à la ferme en vente directe. Un choix judicieux qui leur permet d'assurer la viabilité de l'exploitation malgré une saison 2026 marquée par la sécheresse qui a induit des rendements moindres sur les légumineuses.



Nicolas Patissier et Victor Fouchault utilisent des prairies temporaires pour nourrir leurs ovins.

Jean-Luc VEZON (clp)

Trouver un débouché local

C'est cette aventure passionnante qu'ont découvert Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, Catherine Lhéritier, maire de Valloire-sur-Cisse, et Éric Peschard, vice-président d'Agglopolys en charge de l'Agriculture et de la viticulture, le 14 septembre lors d'une visite détaillée.

« Le bio va mieux et est sorti de la crise. Ici à la ferme de la Cour, le moteur de la ferme, ce sont nos prairies qui offrent de la bonne herbe à nos moutons. Ce qui est important, c'est de trouver un débouché local pour notre production », insiste Victor Fouchault qui a bénéficié d'une subvention de la Communauté d'agglomération pour financer l'achat de grilles trieuses. *« C'est une aide précieuse car il y a peu d'enveloppes pour financer du petit matériel »,* expliquait-il.

Jean-Luc VEZON (clp)



Les brebis se nourrissent exclusivement d'herbe.

Jean-Luc VEZON (clp)



Les élus ont écouté attentivement les explications du jeune agriculteur bio.

Jean-Luc VEZON (clp)

Nouveau hors-série
RENAISSANCES

Val de Loire mystérieux, peuplé de secrets et d'histoires...

USSÉ
Le château de la Belle au Bois dormant

LOCHES
La forêt des légendes

DE CHINON À ORLÉANS
Jeanne d'Arc, quand l'Histoire devient légende

BLOIS
Des dragons arrivés comme par magie

SOLOGNE ET BERRY
Sorcières et jeteurs de sort



RETROUVEZ-LE PRÈS DE CHEZ VOUS

Rendez-vous sur notre site internet :
larenaissanceduloiretcher.fr

Renaissance du Loir & Cher
La Renaissance Lochoise

La région et le département en bref

• **Centre social :** le Centre social de Vendôme, géré par la Ville, offre à nouveau une programmation ouverte à tous, de la petite enfance à l'âge adulte (familles et parentalité, activité de lien social adulte, insertion socioprofessionnelle, culture et citoyenneté). Après la journée portes ouvertes et l'ouverture des inscriptions, les activités reprendront lundi 28 septembre. La programmation annuelle est complétée chaque trimestre par des rendez-vous ponctuels et des animations. Aux côtés d'une équipe de salariés le Centre social associe à la mise en œuvre de ses activités de nombreux bénévoles. Infos au 02.54.89.46.20.

• **Rencontre-débat :** « Plastique en Loire : on vous explique ! » sera le thème de la rencontre organisée vendredi 2 octobre de 18h à 20h à l'Observatoire Loire de Blois. Le professeur Mohammed Boussafir, enseignant chercheur et directeur de laboratoire à l'Université de Tours, apportera des réponses consacrées à ce sujet. Il conduit actuellement un projet d'étude approfondi sur la présence et les impacts des microplastiques dans la Loire. Participation gratuite, sur réservation obligatoire au 02.54.56.09.24 ou à info@observatoireloire.fr

• **Journée d'information :** l'espace France Services de Montrichard Val de Cher organise une journée d'information sur le thème des difficultés économiques et de l'accès aux services publics afin d'obtenir de l'aide pour différentes démarches (accès à l'aide alimentaire, accès aux soins, pouvoir d'achat et fragilité budgétaire) le 13 octobre de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, 4 rue de la Chancellerie à Montrichard. Des entretiens individuels seront également proposés aux usagers. Entrée libre.

• **Automne à la ferme :** six producteurs du réseau Bienvenue à la ferme en Loir-et-Cher proposent des visites et animations afin de découvrir les produits de saison, les savoir-faire agricoles, et les temps forts de l'automne à la ferme. Rendez-vous possibles jusqu'au 28 novembre à la Ferme de l'Etang à Epuisay, au Safran à Françay, au Domaine Sauvète à Monthou-sur-Cher, à Troglo Degusto à Bourré, à la Ferme de la Faubonnière à Chémery, à la Ferme d'Aurélie à Pierrefitte-sur-Sauldre. Pour les visites, pensez à réserver.

• **Marine nationale :** le capitaine de vaisseau Antoine a été nommé nouveau commandant de l'équipage bleu du sous-marin nucléaire d'engins (SNLE) Le Terrible, parrainé par le Conseil départemental de Loir-et-Cher depuis le 10 novembre 2018. Tourangeau d'origine, le capitaine de vaisseau a intégré l'École navale en 2001, puis fait carrière dans les forces sous-marines, avant de prendre le commandement du SNA Casabianca. Pour la prise de commandement à Brest, le Conseil départemental de Loir-et-Cher était représenté par Philippe Mercier, vice-président, notamment chargé du parrainage, accompagné de Jean-Luc Gasparini, président de l'association des anciens marins en Loir-et-Cher. Afin de mieux faire connaître les missions de la Marine nationale dans le département, plusieurs projets sont prévus dans les mois à venir.

• **Croix-Rouge :** les bénévoles de la Croix-Rouge de Blois organisent une journée portes ouvertes samedi 26 septembre de 10h à 17 h au 31-33 rue Charles-d'Orléans. Ils présenteront les activités (tri des vêtements, boutique, secourisme, gestes qui sauvent, formation, recrutement). Trois réunions d'information sont prévues à 11h30, 14h30 et 16h. Cette journée permettra aux visiteurs d'échanger avec les bénévoles qui œuvrent au quotidien. La boutique de vêtements sera également ouverte.

• **Énergie :** depuis 2021, le Conseil départemental de Loir-et-Cher et EDF sont engagés contre la précarité énergétique à travers une convention permettant d'apporter des aides à des ménages précaires. Le bilan 2021-2025 témoigne des résultats de l'action commune. Face aux difficultés croissantes, l'engagement continue avec la signature le 10 septembre, d'une nouvelle convention qui renforce l'alliance entre le Département et EDF pour protéger les Loir-et-Chériens. Grâce à cette convention, les deux signataires confortent un double levier indispensable, avec un volet curatif et un volet préventif.

• **Chaumont-sur-Loire :** les Botaniques de Chaumont-sur-Loire se sont déroulées les 19 et 20 septembre. Des plantes originales et les plantes stars du Festival international des jardins étaient présentées sur les stands des exposants, pépiniéristes d'exception et créateurs de collections végétales de haut niveau. Deux prix et trois coups de cœur ont été décernés.

• **Travail d'intérêt général :** du 29 septembre au 1er octobre, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher et Agglopolys, organisent un Travail d'intérêt général (Tig) éco-citoyen à l'espace naturel sensible du Champ de Tir de Russy situé à Blois et Saint-Gervais-la-Forêt. Durant trois jours, 10 personnes volontaires placées sous main de justice participeront à l'entretien du site et à la création d'une haie plessée. Ils bénéficieront d'une formation sur le plessage des haies, tandis que le Conservatoire proposera une découverte du site, de sa biodiversité et de ses enjeux écologiques. Cette opération est conduite en partenariat avec la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip).

• **Sur France 2 :** la nouvelle édition des Masters de N'oubliez pas les paroles (France 2) va démarrer avec le tour préliminaire qui permet à des candidats, dont le parcours s'est arrêté aux portes des Masters, de tenter de décrocher leur qualification pour affronter ensuite les plus grands maestros du jeu. Avant le lancement des Masters prévu le 5 octobre, le tour préliminaire débutera le 29 septembre dès 18h40. Parmi les candidats en lice, Raphaël originaire de Blois sera sur France 2 mercredi 30 septembre pour le match. Il a participé à l'émission N'oubliez pas les paroles en décembre dernier, avec 13 victoires à son actif il avait remporté 59.000 €.

• **Lauréate :** fondatrice de Solutions Harito, entreprise de conseils en marketing et communication basée à Romorantin-Lanthenay, Virginie Hriatonides représente le Loir-et-Cher parmi les « 101 femmes entrepreneures 2026 ». Porté par BPI France et le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ce concours national distingue une entrepreneure par département, dans le cadre du plan interministériel Toutes et tous égaux. Installée à Romorantin-Lanthenay depuis 10 ans, elle a choisi de créer et développer Solutions Harito en 2025 avec l'appui de nombreux soutiens.

• **Stage de chant :** l'association La Marelle organise un stage A la découverte des chants de la Renaissance ! le 22 novembre à Pontlevoy, avec Gertrudis Vergara et Olivier Gladhofer, musiciens de l'ensemble Le Banquet du Roy. À travers un parcours musical dans l'Europe du XVIe siècle, les participants pourront explorer un répertoire riche et varié. Stage ouvert à tous les choristes de tous les niveaux, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h à la salle de la Passerelle. Renseignements et inscriptions sur www.lamarelle.eu ou au 06.37.65.07.30.

• **Climat :** samedi 26 septembre, une marche pour le climat, le vivant, la paix et la justice sociale est organisée au départ de la place Lorjou de Blois à 15h.

• **ADA Blois Basket :** Anticor 41 a signalé début juin l'ADA Blois Basket au parquet de Blois. L'association anticorruption soupçonne deux élus du département de prise illégale d'intérêt dans l'attribution de subventions à la Société anonyme sportive professionnelle (SASP) ADA Blois Basket dirigée par Paul Seignolle. Ce dernier a déclaré avoir pris connaissance du signalement mi-septembre par voie de presse. Dans un communiqué, le président de la SASP a déclaré que *« ces financements accordés sont décidés par les assemblées délibérantes des collectivités compétentes. Ils ont été formalisés par des délibérations, des conventions d'objectifs ou des contrats définissant leur montant, leur destination et les obligations correspondantes. »* C'est maintenant au procureur de Blois, Stéphane Javet, de donner une suite ou non à cette affaire.

MOB



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Renaissance du Loir-et-Cher** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
La Renaissance du Loir-et-Cher - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LES SORTIES de la semaine



• **Blois :** samedi 26 septembre à 15h30 au pavillon d'exposition temporaire de la Fondation du doute, vernissage de l'exposition *Clément Courgeon, dit Triboulet, présente The Xtreme Show*, suivi du Cabaret athlétique à 17h. Entrée libre et gratuite.

- dimanche 27 septembre de 15h à 18h à la galerie Dominique, Rencontre littéraire et créative, organisée par Artecisse, avec l'exposition de et avec l'artiste plasticienne NÏX, les écrivains Valère Starazselski, Fred Pougeard, François Augé et Isabel da Rocha, accompagnés au piano par Sylvie Joubel. Le public sera invité à participer à des cadavres exquis improvisés.

- mardi 29 septembre à 19h dans les locaux de l'Insa, conférence : *Idées reçues : freins à la transition énergétique et à la lutte contre le bouleversement climatique* par Paul Neau, physicien membre de NégaWatt, organisé par le collectif citoyen local Blais'Watt. Entrée libre.

- mardi 29 septembre à 20h30 au cinéma Les Lobis, avant-première du film *Mémoire de fille* de Judith Godrèche, adapté du roman autobiographique éponyme d'Annie Ernaux. La projection sera précédée d'une lecture de Annie Huet, animatrice littéraire et lectrice.

- vendredi 2 octobre à partir de 19h30 au cinéma Les Lobis, ciné débat : projection du film *Qui brille au combat* proposé par la Délégation APF France handicap 41 en partenariat avec l'Udaf 41, dont le thème est Accompagner et aider sans se perdre. Tarif : 1 €.

- jusqu'au 23 octobre à l'Hôte Bureau, exposition des photos de Florian Colas *Laponie, entre ciel et neige*.

- du vendredi 27 au dimanche 29 novembre à la Maison de la magie, festival de close-up Sous vos yeux. À partir de 12 ans. Programme et réservations sur www.maisondelamagie.fr

• **Bracieux :** du samedi 26 septembre au dimanche 11 octobre, tous les jours de 14h30 à 18h30, le week-end de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 à la Vieille halle, exposition des artistes du 55e Grand Prix. Entrée libre.

• **Chaumont-sur-Loire :** vendredi 25 septembre à 19h, place des Bateliers, dernier marché de saison, et verre de bienvenue autour des saveurs des artisans et exposants du marché.

- samedi 26 septembre au parc de la paix, soirée de fermeture de la guinguette.

• **Dhuizon :** dimanche 4 octobre à 15h à la salle des fêtes, concert de la chorale Il était une voix de Cheverny et son chanteur J.P. Bluteau. Entrée : 8€.

• **La Chaussée-Saint-Victor :** samedi 3 octobre à 20h au Carroir, dans le cadre d'Octobre rose, concert caritatif avec le groupe pop-rock Starter, restauration et buvette sur place. Tarif : 10€, les recettes seront intégralement reversées pour la lutte contre le cancer.

• **Landes-le-Gaulois** : dimanche 27 septembre, départ de 7h30 à 10h du gymnase Jacques-Doireau pour la randonnée de la flamme landaise. 5 parcours de 7 à 20 km. Chiens tenus en laisse acceptés, ravitaillement sur le parcours. Tél. 02.54.20.86.09.

• **Le Controis-en-Sologne** : dimanche 27 septembre, départ à partir de 7h30 du parking de la Communauté de communes pour la randonnée de la bernache. 3 parcours : 8, 12 et 20 km. Chiens tenus en laisse acceptés. Tél. 06.84.25.36.99.

- vendredi 9 octobre à 20h30 au théâtre du Grand Orme, *Je viens chercher Jean* par la compagnie de la trace (théâtre et musique). 8€, infos et réservations au 02.54.57.05.70.

• **Le Temple** : dimanche 27 septembre, départ à 7h30 de la salle des associations pour la randonnée sur les chemins du bocage percheron. 4 parcours de 7 à 24 km. Tél. 06.06.47.65.41.

• **Mennetou-sur-Cher :** samedi 26 septembre, départ entre 15h et 17h de la salle associative pour partir À la découverte du plus beau circuit du Loir-et-Cher 2026. 4 parcours : 4, 5, 8 et 11 km. Départs groupés à 15h30 pour le 11 km, 15h45 pour le 8 km et 16h pour le 4,5 km. Gratuit, ouvert à tous, pot à l'arrivée.

• **Meusnes :** samedi 3 octobre de 9h à 17h (lieu exact communiqué lors de l'inscription), chantier bénévoles pour les prairies du Fouzon. Gratuit, réservation au 02.54.58.94.61 ou à e.roger.cen41@gmail.com.

• **Montrieux-en-Sologne :** du lundi 19 au vendredi 23 octobre de 9h à 17h à la Maison de la chasse et de la nature, stages chasse, pêche et nature pour les 12-16 ans. 180€. Prévoir un pique-nique le dernier jour. Renseignements et inscriptions à animation@fdc41.com ou au 06.81.66.56.09.

• **Plessis-Sasnières :** dimanche 27 septembre de 10h à 18h au jardin du Plessis-Sasnières, visite commentée (1h à 2h) à 16h par le propriétaire Guillaume Henrion. Tarif : 12€. Gratuit jusqu'à 17 ans et pour les personnes en situations de handicap. Tél. 02.54.82.92.34.

• **Romorantin-Lanthenay :** samedi 26 septembre à 15h à la médiathèque municipale Jacques-Thyraud, *Les murmures de l'eau*, concert méditatif de bois chantants et d'instruments vibratoires, présenté par Jean Tejero, accompagné de poésies célébrant l'eau comme essence de vie.

- samedi 26 septembre, à partir de 9h dans le centre-ville, braderie des commerçants et artisans organisée par l'Arca, animations gratuites : musique live, sculptures sur ballons, barbe à papa offerte aux enfants (dans la limite des stocks disponibles). Tél. 02.54.76.32.59 ou à arca.romo@gmail.com.

- mercredi 30 septembre à 15h à L'Entracte, théâtre pour enfants, *Léon & Léon, passeurs de rêves*, spectacle jeune public et familial à partir de 3 ans par la compagnie Léo et Léon. Tarif : 5€. Billetterie à la Pyramide, au 06.82.28.70.42 ou à entracte@romorantin.fr.

- samedi 3 octobre à 10h30 à la médiathèque Jacques-Thyraud, *Bébés lecteurs*, lecture musicale, enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents.

• **Sargé-sur-Braye :** samedi 3 octobre de 10h à midi (lieu exact communiqué lors de l'inscription), atelier nature Une touche d'aquarelle, la nature en lumière. Gratuit. Réservation au 02.54.58.94.61 ou à e.roger.cen41@gmail.com.

• **Villedieu-le-Château :** dimanche 11 octobre de 10h à 13h à l'épicerie La Casthéopolitaine, rassemblement de voitures anciennes.

• **Villefranche-sur-Cher :** vendredi 25 septembre à 18h à la bibliothèque, projection-discussion autour de *Champion* de Mona Achache, avec le chanteur Kendji Girac dans le rôle principal. La projection sera suivie d'un court-métrage et d'une discussion avec des apprenants et des formateurs de l'association Alire. Entrée libre et gratuite.



LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LE MEURTRE DU JOUEUR D'ÉCHECS

Sarah Finger
EDITIS 10/18

■ 22 août 1995. Le cadavre d'un homme sans papiers est retrouvé dans une rivière de l'Essonne, enroulé dans une alèse de matelas ensanglantée. Deux jours plus tard, les enquêteurs découvrent son identité : il s'agit de Gilles Andruet, ancien champion d'échecs, fils de Jean-Claude Andruet, lui-même célèbre champion automobile.
Si les relations entre père et fils étaient houleuses, Jean-Claude Andruet est malgré tout déterminé à faire payer les coupables, quoi qu'il en coûte. L'ancien prodige des échecs n'était cependant pas tout blanc : accro aux jeux de casino, criblé de dettes, son chemin a croisé celui de la famille Liany, qui lui a promis de l'aide… et semble avoir causé sa perte. Mais chaque acteur de l'affaire reporte la faute sur un autre, les procès se succèdent et les mensonges s'accumulent, tandis que Jean-Claude Andruet perd patience. Entre magouilles familiales, corruption et fuite à l'étranger, l'affaire s'étire sur plus de vingt ans et a défrayé la chronique française. Qui a tué le « Mozart des échecs « ?

Biennale Lions Art Sologne : la 6e édition ouvre samedi



Philippe Pousset dans son atelier.

Marc Chazelle

SALBRIS

Un sculpteur, Philippe Pousset, succède à une peintre, Nathalie Leroy, comme invité d'honneur de la prochaine biennale du Lions Club Romorantin-Sologne. La Lions Art Sologne se déroule du samedi 26 septembre au dimanche 4 octobre aux Écuries de Rivaulde, à Salbris.

Cette manifestation créée en 2016 sous la conduite de Bernard Ancillon, mise sur pied l'année suivante, est organisée par le club service Lions Romorantin-Sologne présidé par Jean-Pierre Bloch.

Depuis son origine, fidèle à la devise du club service, *« là où il y a un besoin, il y a un Lion »*, son objectif est de donner un coup de pouce, par le biais d'aides et de récompenses, à de jeunes apprentis méritants choisis en lien avec leurs CFA (Centre de formation d'apprentis).

« Les excédents de recette de la biennale leur seront entièrement dédiés », souligne Hervé Larroque, responsable de la commission qui organise le salon.

L'ancien site équestre de Rivaulde va servir d'écrin pour les œuvres présentées par les 48 artistes présents lors de cette 6e édition. La grande majorité d'entre eux viennent du Loir-et-Cher et des départements limitrophes. Tout comme les acheteurs. 70 % d'entre eux sont peintres et dessinateurs. Un quart sont des sculpteurs dont certains sont aussi peintres. Les 5 % restants sont photographes, sans oublier un facteur de lampes et lampadaires. Par ailleurs, certains exposants ont déjà présenté leurs œuvres lors d'éditions précédentes.

« La passion soutenue par une technique mature que ce soit en arts graphiques ou en sculpture constitue le principal critère de sélection tout en respectant la diversité des inspirations artistiques », pose Hervé Larroque.

L'invité d'honneur, Philippe Pousset, néo-Romorantinais, travaille essentiellement *« le bois mais aussi le métal pour les socles de mes sculptures et l'ardoise des palis »*, précise-t-il. Le sexagénaire, Orléanais de naissance, expose *« pour la première fois à Salbris »*.

Oscar Tave

Écuries de Rivaulde, route de Souesmes, à la sortie de Salbris. Vernissage vendredi 25 septembre à 18h30. Exposition du lundi au vendredi de 15h à 18h, samedis et dimanches de 10h à 18h30.

Le Pass Blois Culture prolongé jusqu'en 2029

BLOIS

Le Pass Blois Culture permet l'accès gratuit à des monuments tels que le Château royal de Blois, la Maison de la magie, le Centre de la Résistance, de la déportation et de la mémoire, la Fondation du doute, le Muséum d'histoire naturelle, ainsi qu'à des visites patrimoniales. Il permet également de bénéficier d'offres tarifaires pour certains spectacles, notamment à la Halle aux grains, la Maison de Bégon, le Chato'do, mais aussi d'offres découvertes culturelles lors de rencontres, visites, ateliers, proposées une fois par mois par les partenaires de la Ville de Blois.

En 2010, le maire Marc Gricourt a souhaité démocratiser la culture et permettre à tous les Blésois d'accéder librement et gratuitement aux sites culturels de la ville.

« Ce postulat est véritablement une philosophie de droit et d'égalité et un outil qui traduit une véritable conception d'un bien commun de la culture pour tous », précise Fabienne Quinet, adjointe à la Culture et au Tourisme.



Fabienne Quinet, adjointe à la Culture et au Tourisme, et Christine Heyde-Bétancourt, directrice adjointe à la Culture.

Muriel MINNE (clp)



Il suffit de présenter un justificatif de domicile pour le demander.

Muriel MINNE (clp)

Près de 20.000 pass distribués

En 2022, pour répondre à l'afflux de popularité du Pass Blois Culture, la Ville de Blois a souhaité le faire évoluer dans une nouvelle forme dématérialisée pour simplifier l'accès aux sites.

Entre 2022 et 2026, 18.511 pass ont été distribués aux Blésois et 1.358 aux étudiants.

Pour se le procurer, les habitants de la ville, munis d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, peuvent le demander à l'accueil d'une dizaine de sites à Blois – entre autres les monuments cités précédemment –, au guichet unique de la Ville de Blois ou en faire la demande sur le site[1].

« Les nouveaux étudiants de Blois pourront prochainement en bénéficier lors de la Journée d'accueil des étudiants qui se déroulera le 1er octobre à la Halle aux grains de 14 h à 19 h. Ils seront alors renseignés par des agents de la Ville de Blois sur son utilisation », informe Christine Heyde-Bétancourt, directrice adjointe à la Culture.

Les personnes âgées ne sont pas oubliées, le Pass Blois Culture est offert en fin d'année dans leur colis de Noël.

« En offrant ce libre accès aux monuments, la Ville de Blois rend fiers les Blésois qui s'approprient leur patrimoine. De ce fait, ils deviennent les ambassadeurs de leur ville en promouvant activement la culture auprès des visiteurs qui découvrent la richesse de notre patrimoine », confirme Fabienne Quinet.

En cette rentrée de septembre 2026, la Ville de Blois a décidé de valider la continuité du Pass Blois Culture pour trois années supplémentaires, jusqu'à fin décembre 2029.

Muriel MINNE (clp)

(1) site de la Ville de Blois https://www.blois.fr/pratique/culture-loisirs/pass

Une stèle en hommage à Jean Goujon

Désormais, les promeneurs et les sportifs qui fréquentent le parc de l'Arrou verront au bord du cheminement qui traverse le parc, face à la rue Paul-Mahoudeau où il vécut, la stèle édifiée en l'honneur de Jean Goujon inaugurée le vendredi 18 septembre.

BLOIS

Les anciens combattants d'Algérie, leurs familles et de très nombreux porte-drapeaux étaient présents pour honorer celui qui dévoua sa vie à ses camarades de combat et à la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie). Le 18 septembre, une stèle en l'honneur de Jean Goujon a été inaugurée au parc de l'Arrou à Blois.

En présence d'Yves Lecuir, conseiller départemental ; de Marc Gricourt, maire de Blois ; de Johann Elbory, adjoint en charge de la Mémoire, de la laïcité et de l'intégration républicaine ; de la colonelle Laétitia Deljallit, commandant la Base aérienne 273 ; de nombreux élus et des représentants d'associations patriotiques, Marcel Callu, vice-président de la Fnaca 41 a rappelé le parcours de Jean Goujon : *« Jean est né à Molineuf au hameau de Bury le 4 mai 1937. Ses parents, agriculteurs, transmettront le devoir de travailler aux 5 enfants de la fratrie. Jean aimait l'agriculture et le travail de la terre ; son père le gardera comme aide familial jusqu'à ses 20 ans. C'est en septembre que Jean traversera la »grande bleue« car son frère Ulysse était démobilisé du Maroc. Arrivé à Alger, Jean a vite compris ce qui l'attendait. Nous partions sans aucune information et l'inquiétude était palpable parmi nous. Arrivé au nouveau cantonnement, Jean a été désigné comme chauffeur d'une Jeep radio. Au bout de quelques mois, Jean a été proposé pour suivre le peloton des sous-officiers ce qu'il a accepté bien qu'il ne soit pas militaire dans l'âme. Puis le 30 décembre, survint le drame que nous connaissons. »*



Le frère et l'épouse de Jean Goujon et les officiels durant la minute de silence.

M-A.P (clp)

Très grièvement blessé suite à l'explosion d'une mine, ce qui lui vaudra l'attribution de la Croix de la Valeur militaire avec palme, Jean Goujon rentrera en France. Parallèlement à sa vie professionnelle, il va s'investir dans la Fnaca. Le Comité de Blois est créé en 1969, il y occupera diverses responsabilités ainsi qu'au niveau fédéral. *« Le bénévolat était la vie de Jean, un exemple que nous ne pourrons pas oublier »*, a ajouté Marcel Callu. La République avait honoré ses mérites en lui conférant le grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur en 2016.

Dans son allocution, Marc Gricourt s'est adressé à Jacqueline, son épouse : *« Chère Jacqueline, je veux aussi avoir un mot tout particulier pour vous car cette cérémonie est aussi la vôtre. Cette stèle proche de votre lieu de vie sera, au quotidien, un rappel de l'homme avec lequel vous avez partagé tant d'années »*, avant de poursuivre : *« L'Espace Jean-Goujon sera ainsi un lieu de mémoire et de recueillement. Mais il sera aussi un message pour l'avenir. Se souvenir de la guerre, ce n'est pas célébrer la guerre. C'est mesurer le prix de la paix. Au nom de la Ville de Blois, je veux remercier la Fnaca, les associations patriotiques et toutes celles et ceux qui font vivre cette mémoire et ont permis que cet hommage puisse aujourd'hui prendre forme. Grâce à eux, le nom de Jean Goujon et à travers lui tous ses camarades dont la jeunesse fut volée, restera gravé dans le marbre de notre ville et dans notre mémoire collective. »*

Marie-Annick PELLE (clp)



Votre *Renaissance du Loir-et-Cher*
POUSSE-T-ELLE DANS LES ARBRES ?
NON ! ELLE EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE TOUTE UNE ÉQUIPE.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :
O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - La Renaissance du Loir-et-Cher
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Ils nettoient une ancienne voie gallo-romaine pour lui redonner vie

Journée du patrimoine et ramassage des déchets ont fait cause commune ce 19 septembre.



Environ 25 bénévoles ont répondu présents pour nettoyer l'accès à l'ancienne voie gallo-romaine. Sandrine A. (clp)

VINEUIL

La date était toute trouvée. Samedi 19 septembre, alors que se tenaient les Journées européennes du patrimoine et la Journée mondiale du nettoyage de la planète, le collectif RV2R (Réhabilitation et valorisation de la voie romaine) avait donné rendez-vous à environ 25 volontaires pour une matinée de nettoyage et de débroussaillage d'une ancienne voie gallo-romaine, dans le secteur de La Bouillie.

Créé il y a seulement deux mois et demi, le collectif s'est donné pour objectif de faire sortir de l'oubli cette ancienne voie située dans le secteur de La Bouillie, qui part de la Fosse carrée à Vineuil et qui croise la rue de la Fouleraie, à Saint-Gervais-la-Forêt.

Un chemin devenu décharge sauvage

Orientée nord-sud, dans le prolongement du cardo romain, cette ancienne voie en cailloutis reliait les Ponts Chartrains jusqu'à Blois. Elle pourrait même être antérieure à cette période puisqu'elle relierait d'anciens oppida gaulois, selon une étude historique du début du XX^{e} siècle.

Mais le chemin est aujourd'hui loin de l'image d'un itinéraire patrimonial. En partie goudronné il y a une cinquantaine d'années, il a été progressivement abandonné depuis le tournant du siècle et s'est transformé en décharge sauvage.

Les bénévoles y trouvent des morceaux d'anciens engins agricoles, de la ferraille, des pneus, des véhicules plus récents incendiés, des vêtements et quantité d'autres déchets. Une situation qui pose également des questions sanitaires.

Le nettoyage est d'autant plus compliqué que les engins ne peuvent pas accéder au site. Les véhicules de plus de 3,5 tonnes ne peuvent pas emprunter le chemin et même des véhicules plus légers y circulent difficilement. Le ramassage doit donc se faire à la main.

Un itinéraire à remettre en valeur

Pour le collectif RV2R, l'enjeu dépasse pourtant le simple nettoyage. L'objectif est de permettre aux promeneurs et aux cyclistes de se réapproprier cette ancienne voie et de lui redonner une fonction dans les itinéraires de découverte du secteur.

Le chemin témoigne également d'une activité plus récente. Il relie notamment la Fosse carrée (Vineuil), utilisée aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles pour le rouissage du chanvre destiné notamment aux cordages de la marine à voile, à la Fouleraie, où la fibre était ensuite mise à sécher et transformée.

L'association Vineuil Environnement accompagne le collectif dans cette démarche. Un partenariat qui fait écho à l'histoire récente du site : pendant une dizaine d'années, de nombreux jeunes de Vineuil et des environs ont participé, avec l'association Chantiers Jeunes de Vineuil, à la restauration des Ponts Chartrains. Pour les organisateurs, la remise en valeur de la voie permettrait aussi de prolonger ce travail et de rendre visible le résultat de ces chantiers.

Une première étape d'un projet plus vaste

La première action du collectif avait débuté modestement le 5 juillet. D'autres opérations devraient suivre, avec l'idée de mobiliser les habitants autour de ce chemin situé au sud de Blois.

Le projet bénéficie du soutien d'Agglopolys et des communes de Blois, Vineuil et Saint-Gervais-la-Forêt, que les membres du collectif ont déjà rencontrées pour présenter leur démarche.

À plus long terme, RV2R espère que cette ancienne voie pourra être intégrée au projet de réhabilitation de La Bouillie, appelé à s'étaler sur cinq ans.

Sandrine A. (clp)



Serge Lazaro est à l'origine du collectif RV2R. Sandrine A. (clp)

Raconte-moi l'histoire de l'entrevue de Montoire

Séverine Fraisse vient de publier une version illustrée de son livre consacré à l'entrevue de Montoire destinée aux lecteurs de 7 à 99 ans.



L'auteure est passionnée par l'histoire locale. SF

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Depuis qu'elle s'est installée en Loir-et-Cher en 2011, Séverine Fraisse se passionne pour l'histoire locale. Après avoir décroché une licence d'histoire et suivi une formation pour être guide accompagnatrice, elle avait été recrutée au musée de la Gare de Montoire-sur-le-Loir, avant d'être licenciée pour raisons économiques. C'est là qu'a eu lieu, le 24 octobre 1940, la fameuse entrevue de Montoire entre Philippe Pétain et Adolf Hitler, là où les deux hommes ont échangé une poignée de main décisive pour la suite du conflit.

L'historienne se souvient des visites pendant lesquelles *« les gens me posaient beaucoup de questions »*. C'est ce qui l'a conduite à entamer des recherches et à rédiger un premier ouvrage intitulé *Montoire-sur-le-Loir, l'ombre d'une poignée de mains*, paru en 2022.

C'est une nouvelle version de celui-ci qu'elle a publiée au début de l'été. Une *« version illustrée et accessible à la jeunesse »*, confie la quarantenaire qui est elle-même maman d'une petite fille de six ans et demi qui n'a pas manqué de conseiller sa maman. L'idée date de l'époque où elle faisait des visites avec les scolaires : *« mais je l'avais mise un peu de côté »*.

Neuf mois de travail

Il a fallu neuf mois de travail pour réaliser ce nouvel ouvrage. Neuf mois durant lesquels l'auteure a dû à la fois adapter son écriture au niveau de lecture des enfants et apprivoiser l'intelligence artificielle avec laquelle elle a réalisé les illustrations. Pour rendre le livre plus attrayant, Séverine Fraisse a demandé à l'IA de créer des images à partir des photos officielles de l'événement. *« Ensuite, j'ai parfois dû retoucher pixel par pixel. Notamment pour refaire tous les symboles nazis. J'ai par exemple redessiné les croix gammées et le drapeau américain de l'époque. »* Afin de coller au mieux à la vérité historique, même si Séverine avoue *« qu'il peut potentiellement y avoir des erreurs qui m'ont échappé »*.

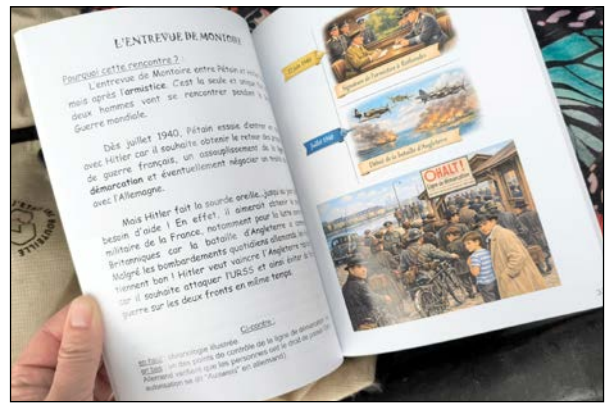
L'auteure a également *« mis en gras les notions et les dates clés qu'on retrouve dans les programmes scolaires. Ce qui permet de repérer les éléments importants. »* Ainsi qu'un glossaire à la fin du livre pour expliquer ces notions.

Un livre pour tous les âges

Finalement, le livre séduit tous les lecteurs, *« de 7 à 99 ans ! Pour ceux qui préfèrent une version illustrée pour rentrer dans l'histoire, ça peut être une bonne alternative. »*

L'objectif est donc de faire découvrir aux enfants et aux adolescents cet événement méconnu de la Seconde Guerre mondiale de façon pédagogique et ludique au travers de nombreux visuels. Peut-être aussi de leur faire aimer l'histoire dès le plus jeune âge grâce à cette première *« pièce de puzzle. Il faut assembler les pièces pour avoir une vue d'ensemble. Et là ça prend tout son sens. »*

Laurence RICHER



De nombreuses illustrations enrichissent le texte. Séverine FRAISSE

Raconte-moi l'histoire de... L'entrevue de Montoire, 60 pages, 16 €. En vente à la Maison de la presse de Vendôme, chez Esprit créatif 41 à Montoire-sur-le-Loir, à la librairie Médicis à Blois et en ligne sur https://severine-fraisse.sumupstore.com.

Renaissance du Loir&Cher

5 rue Roland Garros - LAB2 - Bureau n°9, 41000 BLOIS

Société nouvelle Courrier français : SARL 99 ans - Cap. 100.000 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BLOIS 596 520 528.

RÉDACTION · redaction41@larenaissance-41.com - 02 54 78 12 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Chef d'édition :** Méryl Serthelon - **Journaliste :** Laurence Richer.

PUBLICITÉ · m.moreau@larenaissance-41.com - 06 61 65 04 50
Chargée des ventes : Martine Moreau.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.

CPPAP : 1127 C 81111 - **ISSN :** 0751-5146 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal BAC DE TRI

PEFC 10-31-3409

Renaissance du Loir&Cher

ASSOCIATIONS

Vous désirez faire connaître votre évènement ?

CONTACTEZ MARTINE
06 61 65 04 50
m.moreau@larenaissance-41.com



Un site, une histoire : Romorantin, Lanthenay et leurs vignes au XIXe siècle

Cette année, les vignes ont été très endommagées par les canicules successives. Les chaleurs extrêmes ont engendré ici des blocages de maturité, là des raisins brûlés ou encore ailleurs une précocité inédite. Les conséquences du réchauffement climatique sur le monde viticole sont dramatiques pour la filière. Au XIXe siècle, cela aurait été catastrophique.



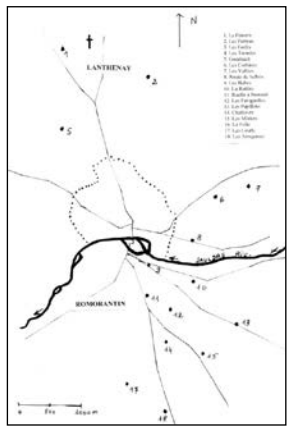
Les raisins étaient foulés durant quelques heures.

Carte postale ancienne. Coll. Musée de Sologne.



Statuette de Saint Vincent, patron des vignerons, en l'église Saint-Etienne à Romorantin-Lanthenay.

Fabien TELLIER (clp)



Répartition des vignes à Romorantin et à Lanthenay au XIXe siècle.

Carte figurant dans le bulletin de la Sahas n°228.

Les épisodes de canicule dus au réchauffement climatique pourraient bien se renouveler ces prochaines années. Au XIXe, ce drame se serait transformé en catastrophe car l'alimentation de nombreux foyers provenait du marché ou des jardins des familles et le vin de la production locale.

Dans le journal de Simon Gaveau (né à Romorantin le 17 août 1819 et vigneron à Romorantin) couvrant les années 1840-1859 publié dans le bulletin de la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la Sologne (Sahas) en 2022, est décrite une activité qui, d'année en année, était rythmée par la régularité. Les dates, à l'occasion desquelles le tambour de la ville sonnait le « ban » des vendanges, étaient les suivantes : 16 septembre 1841, 12 septembre 1842, 22 septembre 1843, 9 septembre 1844, 2 octobre 1845, 14 septembre 1846, 23 septembre 1847, 14 septembre 1848, 17 septembre 1849, 26 septembre 1850, 25 septembre 1851…

D'année en année, des gestes invariables

Le travail de la vigne, appelé la « façon », nécessitait la réitération des mêmes gestes chaque année, selon un calendrier légèrement modifié par les conditions météorologiques. Ainsi, la taille se faisait à la fin de la saison hivernale, après les grosses gelées. Elle s'effectuait à l'aide d'une serpe, appelée aussi « cornet ». Les sécateurs étaient aussi utilisés mais pas généralisés en Sologne car l'invention n'a eu lieu que dans les premières années de ce siècle. La priorité était d'ameublir la terre et de la débarrasser des mauvaises herbes. Les premiers labours se faisaient à l'aide d'une houe appelée « marre ». De novembre à avril, étaient effectuées les plantations de nouveaux plants, avec des boutures avec ou sans racine, réalisées à partir des ceps les plus vigoureux. Une autre méthode existait : le provignage. Il consistait à enterrer dans une fosse de 50 cm un cep dont on laissait sortir deux sarments qui s'enracinaient en terre. En mai, il était temps de biner la vigne, en juillet aussi. Lorsque la vigne poussait, elle était maintenue à des sarments avec un brin d'osier ou de jonc pour « accoler la vigne ». Ainsi, chaque vigneron faisait pousser un pied d'osier dans sa vigne. La vigne fleurissant habituellement en juin, le raisin était mûr environ 100 jours après la fleur.

Les vignes ne couraient pas le long de fils de fer comme aujourd'hui mais étaient soutenues par un tuteur appelé « charnier ». Il était enfoncé en terre en mars, cette opération s'appelait « mettre la vigne en foule ». C'était un échalas de bois dur (chêne ou châtaignier) de 1.50 m de longueur épointé à l'aide d'un « gouet ». Ces charniers représentaient une dépense considérable, en comptant qu'il fallait les renouveler tous les 10 ans s'ils n'étaient pas en chêne.

Les vendanges au XIXe siècle

Le journal de Simon Gaveau donne de nombreuses informations sur ce qu'étaient le travail et l'importance de la vigne à son époque.

Les vendanges mobilisaient parents, voisins, amis… Et les vignerons propriétaires vendangeaient également dans d'autres propriétés en se faisant payer ou en se prêtant aussi gratuitement à la tâche. Quand le travail était trop important, ou que des parcelles étaient trop éloignées pour se faire en même temps par un vigneron, des embauches se faisaient.

Le travail commençait tôt le matin après une collation. Les 8 à 10 jours de la cueillette, souvent réservée aux femmes et aux enfants, se faisaient avec de grands seaux en boissellerie avec une anse de bois qui pouvaient contenir jusqu'à 10 kg de raisin. Ces raisins étaient ensuite déversés dans des hottes que les hommes portaient sur le dos. Cette tâche était davantage payée que celle des cueilleurs. La hotte pouvait peser jusqu'à 40 kg. Les « hotteurs » mettaient ensuite le contenu dans des « bannes » au bout des rangs des vignes. Ces grands récipients en bois avaient deux montants percés pour être portés à deux à l'aide d'un bâton. Finalement, ces bannes étaient transportées à pied ou en voiture à cheval jusqu'à la propriété du vigneron. À savoir que les raisins, n'étant pas tous murs en même temps, il fallait souvent vendanger plusieurs fois ou cueillir les raisins verts et les mélanger aux autres.



Jour de vendanges en Sologne.

Carte postale ancienne. Coll. Musée de Sologne. Fonds Ferrand.

De la vigne à la mise en tonneau

Les raisins cueillis à la vigne étaient déversés dans une cuve non remplie à ras bord pour être foulés avec les pieds durant quelques heures. Selon le temps, la fermentation commençait plus ou moins rapidement, soit entre 9 et 12 jours. La fermentation terminée, le vigneron tirait le vin de la cuve, c'est ce « vin de goutte » qui était mis en tonneau. À l'aide d'une fourche, le marc (résidu du raisin après fermentation) était récupéré et transporté au pressoir pour récupérer 20 % du vin à vendre (pressoir que ne détenaient pas tous les vignerons). Ce vin obtenu par pressurage était mélangé au vin de goutte. Il donnait de l'astringence et favorisait la conservation. Après le pressurage, le vin était entonné et un commis des impôts se rendait chez les vignerons pour fixer une redevance à payer.

Le vigneron ne buvait que rarement de son vin, il le vendait. Il se contentait d'une « piquette » consistant en un mélange d'eau et de marc fermenté deux à trois jours… La boisson ne contenait plus d'alcool… Et, lorsque le marc était sec, il servait encore en tant qu'engrais.

Au XIXe, le vin ne se conserve pas d'année en année, Il fallait laver le tonneau et l'aseptiser, enlever le mauvais goût du fût à l'aide d'une mèche de soufre enflammée. La mise en bouteille était alors exceptionnelle.

Une économie complémentaire

Au-dessous d'un hectare, la vigne n'était pas rentable, il fallait travailler à côté, souvent dans des fermes, pour « faire des journées ». Moissons, entretiens de chemins ou de fossés, plantations d'arbres, battages du blé, tontes de mouton… ces travaux se faisaient souvent loin de chez soi, sans compter les kilomètres à pied et les autres tâches à effectuer au sein de sa propriété : le ramassage du bois pour se chauffer, semer les foins, le trèfle, les pommes de terre, l'entretien du potager ou encore le soin apporté aux animaux, lesquels faisaient également partie de l'économie. Ce bétail (vache, veau, cochon) était acheté et revendu en foire comme celle de la mi-carême ou de Saint-Roch.

De plus, la possession d'une vigne entraînait en elle-même un coût d'achat (avec frais de quittance ou d'acte notarié) et aussi des frais du matériel vinaire qui impliquaient crédits ou travail en « journées ».



Le départ aux vignes, une affaire de famille.

Carte postale ancienne. Coll. Musée de Sologne. Fonds Ferrand.

À cette époque, les vignes étaient réparties dans les quartiers suivants à Romorantin et à Lanthenay[1] : La Pénière, Les Perreux, Les Forêts, Les Trémées, Gombault, Les Corbines, Les Vallées, Route de Salbris, Les Bubes, La Ratière, Ruelle à Boutault, Les Favignolles, Les Papillons, Chatlièvre, Les Mûriers, La Folie, Les Courly et Les Arrogantes.

Le type de raisin cultivé était principalement le gros noir ou « teinturier du Cher », vin très coloré de médiocre qualité ou encore le gris meunier appelé le « charbonnier ».

La crise sanitaire du siècle

Différents aléas naturels ont touché les vignes au XIXe siècle, dont la crue de 1856. Du 2 au 8 juin, des inondations survinrent dans toute la France. À Romorantin, la Sauldre avait débordé. Une grave crise de subsistance avait suivi. Les vignerons étaient forcés d'effectuer des journées en très grand nombre pour vivre décemment.

Un an avant, les récoltes n'avaient déjà pas été bonnes. Au mois de décembre 1855, la municipalité avait monté un point de vente où le pain était meilleur marché (de 4 à 6 sous de moins que la taxe). Fut également votée une somme de 20.000 Francs pour venir en aide aux familles nécessiteuses au moyen de bons de pain à prix réduit. D'autres mesures furent prises en complément à la fin de ce mois face à l'augmentation de la cherté de la vie.

La crise du phylloxéra survint entre 1863 et 1900. Un puceron venu d'Amérique du Nord détruisit plus de 2 millions d'hectares de vignes françaises. Il fallut opérer des greffes sur des racines américaines résistantes au puceron, en guise de porteurs sains du phylloxéra.

Les premières vignes abîmées se situèrent en 1863 dans le Gard et la région d'Arles. Entre 1880 et 1890, 70 % du vignoble européen était touché. La production chuta de 40-70 millions d'hl à 25 millions d'hl en 1875. Cette crise provoqua la ruine de milliers de vignerons et des exodes vers les villes où l'industrie embauchait. Cette crise phylloxérique toucha également à grande ou à petite ampleur tous les petits métiers gravitant autour de la vigne : le vigneron bien sûr, l'ouvrier viticole ou le journalier qui louait son travail, le forgeron qui fabriquait et réparait les outils du vigneron (serpes, faucilles, houes, binettes, lames diverses…), le charron qui fournissait charrettes, tombereaux, roues, brouettes, pièces de bois pour les pressoirs ou les cuves, le maréchal-ferrant qui ferrait les chevaux utilisés pour le labour, le transport et entretenait les outils métalliques, le tonnelier pour les tonneaux, barriques, seaux ou encore cuves, le cordier qui produisait les cordes pour attacher les ceps, fixer les charges, lier les fagots, le vannier pour les paniers des vendanges, les hottes et diverses corbeilles, le charpentier qui construisait pressoirs en bois, charpentes de chais, cuves et éléments de soutènement, le menuisier qui réalisait cuves, échelles, tables de tri, éléments de pressoirs, sans oublier le bouilleur de cru pour ses eaux-de-vie issues des fruits de la récolte afin de valoriser les excédents ou les sous-produits de la vigne.

C'est tout cet écosystème artisanal, sous la protection de Saint Vincent, patron des vignerons, qui s'en trouva atteint.

À voir dans l'église Saint-Etienne, sa statuette, œuvre en terre cuite d'André Sébastien Delarue, sculpteur né à Romorantin le 13 février 1819, fils du vigneron Sébastien Delarue. Il en fit don à la municipalité en remerciements des sommes qu'elle lui a allouées pour la poursuite de sa carrière artistique menée de Romorantin jusqu'à Paris.

Fabien TELLIER (clp)

1) Les deux communes fusionnent le 29 mai 1961.

Renaissance du Loir&Cher

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Loir-et-Cher.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2625**358**

JW HOLDING

Société à responsabilité limitéeJau capital de 1 000 eurosWSiège social : ZA les Plantes, 5 Rue Johannes Gutenberg,H41140 NOYERS SUR CHER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date au ZA les Plantes, 5 Rue Johannes Gutenberg 41140 NOYERS SUR CHER, du 17 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

Dénomination sociale : **JW HOLDING**

Siège social : 5 Rue Johannes Gutenberg 41140 NOYERS SUR CHER

Objet social :

- Le négoce, l'achat, la vente, la distribution, l'importation et l'exportation de tous types de produits de consommation, de marchandises et de matériels, de gros ou de détail ;
- L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession de parts sociales, d'actions ou de toutes autres valeurs mobilières dans toutes sociétés ou groupements constitués ou à constituer ;
- L'activité de holding animatrice de son groupe de sociétés, l'orientation de leur politique, la participation active à la conduite des affaires et au contrôle des filiales, ainsi que la fourniture de toutes prestations de services spécifiques, administratifs, comptables, juridiques, financiers, commerciaux ou autres au profit de ses filiales ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe.»

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Justine WATTERLOT, demeurant 3 Rue d'Anjou, 37250 VEIGNE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

La Gérance

A2624**747**

PGS Forêt

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 2 route de Blois
41 370 MARCHENOIR
RCS BLOIS en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARCHENOIR du 10 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PGS forêt

Siège social : 2 route de Blois, 41370 MARCHENOIR Objet social :

- Travaux forestiers ;
- Entretien des espaces verts, élagage, taille de haie notamment
- Nettoyage et entretien des fossés
- Développement de projet écoforestiers ;
- L'activité de travaux forestiers, notamment le broyage, débardage, le travail au sol par labourage et disquage, la plantation de plants et semis,
- Négoce de bois, de matériaux ;
- Achat et vente de bois et tous produits dérivés du bois ou transformés à partir de bois ;
- Prise de participations dans tous types de sociétés ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Gabriel POIDRAS, demeurant 2 route de Blois 41370 MARCHENOIR. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis. La Gérance

A2625**187**

FRENCHYS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 16 rue des Trois Clefs
41000 BLOIS
RCS BLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société à responsabilité limitée «**FRENCHYS**», durée : 99 ans, capital: 500 euros, siège: 16 rue des Trois Clefs 41000 BLOIS, objet: Toute activité se rapportant à la restauration rapide sur place ou à emporter, co-gérants: Monsieur Sarwar ZALAND demeurant 4 rue des Cordeliers 41000 BLOIS et Monsieur Saifullah SALEK demeurant 25 rue des Renaudes 75017 PARIS RCS BLOIS

Pour avis,
la Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**513**

Notaire

Maître Hugues DE THORAN
Notaire à FRANCUEIL

Monsieur Jean-Pierre Louis SIMON, retraitée, né à SAINT AIGNAN (41110), le 10 septembre 1960 et Madame Nadine Suzanne GUIGNARD, agent administratif, née à AMBOISE (37400), le 25 juin 1959, demeurant ensemble à SAINT JULIEN DE CHEDON (41400), 27 route de Saint-Aignan, mariés à la Mairie de CHISSEAUX (37150), le 12 décembre 1981, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Hugues de THORAN, notaire à FRANCUEIL, le 17 septembre 2026.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Hugues de THORAN, notaire à FRANCUEIL, CRPCEN 37022, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Hugues de THORAN

TRIBUNAUX

A2625**668**

SAS C&C France Centre Commercial Auchan Activité Commerciale les Sablons 41350 Vineuil RCS BORDEAUX 404 276 776 29, Avenue de Canteranne 33600 Pessac Activité: Négoce, location, maintenance, formation touchant à tous supports d'information Le tribunal de commerce de Bordeaux, par jugement en date du 2 septembre 2026, a ouvert une procédure de redressement judiciaire, désigné administrateur la SELARL AJILINK VIGREUX 2 Place des Quinconces 33000 Bordeaux, mandataire judiciaire la SELARL PHILAE 23 Rue de Margaux 33000 Bordeaux, fixé la date de cessation des paiements au 28 août 2026. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la parution au BODACC du jugement d'ouverture à peine de forclusion.

A2625**664**

SAS CLAISSE RAIL Lieu dit les Alcools RD 976 41130 Gièvres RCS LE MANS 819 288 002
rue du Clos du Bois, 72300 Sablé-sur-Sarthe Activité: Acquisition, adaptation, réparation et location d'engins, véhicules et matériels de travaux ferroviaires, maintenance matériel ferroviaire Le tribunal des activités économiques du Mans, par jugement en date du 08 Septembre 2026, a , désigné mandataire judiciaire la SELARL SLEMJ & ASSOCIES prise en la personne de Maître Olivier EDDE 9, rue Claude Blondeau - 72000 Le Mans, fixé la date de cessation des paiements au 29 Juillet 2026, Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la parution au BODACC du jugement d'ouverture à peine de forclusion.

A2625**359**

Rectificatif de l'annonce n° : A2622328 parue le 7/08/2026

Il faut lire :

Ouverture de redressement judiciaire de : **ANTOINE MOTHERON COURTAGE** - RCS BLOIS 519 321 640 - Activités des agents et courtiers d'assurances - 34 - 36 avenue de Verdun 41100 Vendôme. Mandataire judiciaire Maître Hubert LAVALLART 12 place Jean-Jaurès 41000 BLOIS. Les créances sont à adresser, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

A2625**666**

SARL DOCUMENTHOM CENTRE VAL DE LOIRE 341, Avenue du Grain d'Or 41350 Vineuil RCS ORLEANS 821 097 441 810, Rue Léonard de Vinci 45400 Semoy Activité: Transmettre aux entreprises et associations qui favorisent l'emploi et l'insertion de personnes handicapées des savoir-faire. Le tribunal de commerce d' Orléans, a prononcé, en date du 02/09/2026, la résolution du plan de redressement et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire, désigné liquidateur la SELARL VILLA FLOREK en la personne de Maître Delphine FLOREK 54 rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS, administrateur judiciaire la SELARL AJAssociés en la personne de Maître Serge PREVILLE 3 rue Croix de Bois 45000 ORLÉANS, avec pour mission : d'assister, fixé la date de cessation des paiements au 20/08/2026, et autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 02/12/2026. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du mandataire judiciaire dans les deux mois suivant la parution au BODACC du jugement d'ouverture à peine de forclusion.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**413**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

MAISON MEDICALE DES ALLETS

Société civile de moyens
en liquidation
au capital de 2 195,27 euros
Siège social : 1 rue des Cormiers
41120 CHAILLES
342 683 190 RCS BLOIS

Clôture de liquidation

Par décisions de l'assemblée générale tenue le 15 septembre 2026 au siège de liquidation, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Madame Agnès BUQUET, demeurant 5 bis Rue des Cyprès 41120 CHAILLES, et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes seront déposés au RCS de BLOIS.

LE LIQUIDATEUR

TESTAMENT

A2625**401**

Notaires

Etude de Maîtres
Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE
Notaires associés
à BLOIS (Loir et Cher),
1, rue de la Creusille.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2026,

Monsieur François Stanislaw **CELINSKI**, en son vivant retraité, demeurant à VILLETRUN (41100) 4 rue de Pézières.

Né à CRACOVIE (POLOGNE), le 11 août 1937.

Veuf de Madame Jeanne **MICHALCZYK** et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à VENDOME (41100) (FRANCE), le 7 mai 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès- verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Cédric ASSELIN, Notaire Associé de la Société D'exercice Libérale à Responsabilité Limitée «SELARL BRUNEL - HALLIER ASSELIN - MONTE, NOTAIRES ASSOCIES», titulaire d'un Office Notarial à BLOIS (Loir et Cher), 1, rue de la Creusille, le 8 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Cédric ASSELIN, Notaire à BLOIS 1 rue de la Creusille, référence CRPCEN : 41001, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BLOIS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2625**487**

SARL A.S.MER
Notaires associés
10 avenue du Mal Maunoury 41500 MER
Tél.02.54.81.00.34 - Fax.02.54.81.33.23.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELLES

Par testament olographe du 03/09/2009, **Mr Pierre Gustave DESALAY**, veuf de Mme Marthe Louise BOURGEOIS, né à SABLE-SUR-SARTHE (72) le 25 septembre 1932, décédé à SAINT-DYE-SUR-LOIRE (41) le 30/07/2026, a institué pour légataires universelles l'association dénommée REFUGE DE SASSAY 41 (SIREN 392.234.845), et l'association dénommée CHIENS GUIDES D'AVEUGLES D'ILE DE FRANCE (SIREN 392.248.076).

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Audrey-Anne BRETON-NOUEL, notaire associée à MER (41), suivant PV d'ouverture en date du 18/09/2026, dont expédition a été transmise au greffe du Tribunal Judiciaire de BLOIS (41).

Oppositions pourront être formées par tout intéressé dans le délai d'un mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du PV d'ouverture du testament auprès de Me Audrey-Anne BRETON-NOUEL, notaire associée à MER (41500) 10 avenue Maréchal Maunoury (CRPCEN 41022), chargé de la succession.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2624**960**

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

PRETTE 21

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 100 000 euros

Siège social transféré du 23 rue Denis Papin – 41000 BLOIS

au 31 Quai George V

85100 LES SABLES D'OLONNE

892 098 518 RCS BLOIS

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 1er septembre 2026, il a été décidé de transférer le siège social du 23 rue Denis Papin – 41000 BLOIS au 31 Quai George V – 85100 LES SABLES D'OLONNE, et ce à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

A2625**402**

CALM

SARL au capital de 100 €
Siège social : 1276 ROUTE DES PONTS D'ARIAN
41250 MONT PRES CHAMBORD
RCS BLOIS n°908 436 124

L'assemblée générale extraordinaire du 14/09/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS BLOIS

La gérance

A2625**408**

ART-TECH

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 261 rue Laennec
41350 VINEUIL
422 748 145 RCS BLOIS

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 18 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Anibal MACHADO REBELO DA SILVA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Anibal MACHADO REBELO DA SILVA demeurant 19 route de Bracieux 41700 COUR CHEVERNY

Pour avis
Le Président

A2625**124**

Notaires

Etude de Maîtres
Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE
Notaires associés
à BLOIS (Loir et Cher),
1, rue de la Creusille.

SCI MMI II

SCI au capital de 1 200 €

Siège social : 109 RUE DE TURENNE

75003 PARIS

RCS de PARIS n°517 861 563

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'AGE en date du 20/08/2026, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à PARIS (75003), 109 RUE DE TURENNE, il sera à compter du 20/08/2026, fixé à VALENCISSE (41190), 3 impasse de l'Enfer.

Gérance : Mme MAILLET Véronique 3 impasse de l'Enfer 41190 VALENCISSE.

Objet : La société a pour objet : La propriété, l'administration, la location et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers. Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, rénovation, construction sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. Enfin, exceptionnellement, et ce tant que Monsieur et/ou Madame Eric MAILLET seront gérants associés ou non, la société aura pour objet complémentaire :

- l'aliénation des immeubles appartenant à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.
- l'emprunt des fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social,
- et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une décision collective des associés..

Durée : 99 ans.

Radiation du RCS de PARIS et immatriculation au RCS de BLOIS.

Me Géraldine MONTE

A2625**308**

AGORAMECA

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 115 rue le Verrier
41350 VINEUIL
531 996 452 RCS BLOIS

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Filipe MACHADO REBELO DA SILVA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

Monsieur Filipe MACHADO REBELO DA SILVA demeurant 10 rue Lavoisier 41000 BLOIS

Pour avis
Le Président

A2625**361**

DUVIVIER & ASSOCIÉS Avocats et Notaires associés Tours - Paris - Blois www.duvivierassocies.fr

MADEAU
Société Civile Immobilière au capital de 152,44 €
Siège social : 11 rue des Laudières - 41350 VINEUIL
R.C.S. BLOIS 381 434 141

Aux termes d'un acte unanime en date du 14 mars 2026, les associés ont pris acte de la démission M. Claude MARTIN, dmt à VINEUIL (41350) rue des Laudières, n° 11, de ses fonctions de co-Gérant de la société à effet du même jour. Pour avis, la gérance.

A2625**236**

Notaires

SELARL PERCHET & ASSOCIES
Mes Samuel CHAUVEAU
et Sandra THEVENIN-OLIVEIRA
Notaires associés
8 bis, Avenue Maunoury 41500 MER

AVIS DE DEMISSION DE GERANCE ET DE NOMINATION DE GERANCE

Par assemblée générale des associés en date du 24 août 2026 de la SCI DU LUNEAU, Société Civile Immobilière, dont le siège est à CROUY SUR COSSON (41220), 5 chemin du Gué, identifiée au SIREN sous le numéro 793 562 463 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BLOIS, aux termes de laquelle il a été: - Constaté la cessation des fonctions de gérant par Monsieur Guy BAUCHERY, suite à son décès intervenu le 10 octobre 2022, - Nommé en qualité de cogérant à compter du même jour Monsieur Gilles François Christophe BAUCHERY, né le 16 novembre 1969 à BLOIS (41000), demeurant à VALENCISSE (41190), 6 chemin de la Vaslière Orchaise. Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de BLOIS.

Pour avis
Le notaire.

A2624**148**

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

SELECO VAL DE LOIRE

Société Anonyme à
conseil d'adminstration
au capital de 72519,97 euros
Siège social :
3 PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918
41500 MER
652 010 679 RCS BLOIS

L'assemblée générale ordinaire du 1er septembre 2026 a nommé Madame Sandrine FLEURY demeurant 34 rue de la Malvoisie 37550 SAINT AVERTIN ; Monsieur Pierre-Yves SOULET demeurant 39 rue Parmentier 37000 TOURSet Madame Nadia CASTILLE demeurant 26 impasse Duguay Trouin 37510 BALLAN MIRE en qualité d'administrateurs remplacement de Xavier LAFONT, Jacques TASSOT et Philippe BORETTAZ, le tout à compter du 1er septembre 2026.

Le Conseil d'administration du 1er septembre 2026 a nommé Monsieur Pierre-Yves SOULET demeurant 39 rue Parmentier 37000 TOURS en qualité de président du Conseil d'administration en remplacement de Xavier LAFONT, à compter du 1er septembre 2026.

Dépôt au RCS de BLOIS

Pour avis.

A2625**264**

DUVIVIER & ASSOCIÉS
Tours - Paris - Blois

LC2A

S.C.I. au capital de 2 000 €
Siège social : 12 rue de l'Ardilleux - Zone Artisanale de l'Ardilleux
41700 FRESNES
R.C.S. BLOIS 531 215 358

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte unanime en date du 24 juillet 2026, les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social à COUR-CHEVERNY (41700) rue Augustin Thierry, n° 9, et d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, de propriété, d'échange ainsi qu'à la location, l'administration et la gérance de tous biens mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt ; de souscription d'emprunts en banque ou autrement. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis, la Gérance.

A2625**099**

CERFRANCE VAL DE LOIRE
8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor

NON-RENOUVELLEMENT CAC

ALLION DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 609064 euros
Siège social : 15 rue du Haut Perron,
41140 THESEE
829 570 712 RCS BLOIS

Aux termes d'une AGE en date du 01/09/2026 à effet au 30/09/2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société VALEXCO AUDIT, commissaire aux comptes.

Pour avis,
Le Président

A2623**137**

Notaires

Etude de Maîtres
Emmanuelle BRUNEL, David HALLIER
et Cédric ASSELIN, Géraldine MONTE
Notaires associés
à BLOIS (Loir et Cher),
1, rue de la Creusille.

SCI BAILLAN
SCI au capital de 504 000 €
Siège social : 4 B RUE JEAN BERNIER
41000 BLOIS
RCS de BLOIS n°884 161 043

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 10/07/2025 a décidé à compter du 10/07/2025 de nommer en qualité de gérante Mme HAGNERY Cécile, demeurant 4 allée des Matrets 92140 CLAMART en remplacement de M. HOURDIN Jean-Pierre, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de BLOIS.

Me MONTE

DISSOLUTIONS

A2625**462**

SCI FRELYVIA

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1524,49euros
Siège social : 27 rue de Léry
41350 VINEUIL
Siège de liquidation : 27 rue Léry
41350 VINEUIL
422 802 413 RCS BLOIS

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09 septembre 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Frédéric VIACROZE, demeurant 27 rue Léry 41350 VINEUIL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 27 rue Léry41350 VINEUIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BLOIS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

Renaissance du Loir&Cher | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS

pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB

annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2625**544**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la création d'un projet de parc agrivoltaïque sur les communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne

Par arrêté préfectoral n°41-2026-08-27-00001, une enquête publique relative à la création d'un parc agrivoltaïque situé aux lieux-dits «le petit Breuil» sur la commune de Gy-en-Sologne et «terres de la Bretonnerie» sur la commune de Lassay-sur-Croisne, sera ouverte en mairie du lundi 21 septembre 2026 à 09h00 au jeudi 22 octobre 2026 à 12h00.

Demandes de permis de construire n° 041 112 25 D0001 / U0001 déposée 14 février 2025 et n° 041 099 25 D0001/U0001 déposée le 18 février 2025 la société UNITe représentée par M. Stéphane MAUREAU et domiciliée 139 rue Vendôme, Lyon (69006).

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire ou un refus sera pris pour le dossier susvisé par M. le préfet, autorité compétente.

Commissaires-enquêteurs : M. M. Roberto FUENTES, ingénieur chef chargé de mission d'inspection générale en retraite et M. Marc DE MARIA en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Composition du dossier : le projet de parc photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, un résumé non technique, les avis sollicités pendant la phase d'instruction et le constat de l'absence d'avis de l'autorité environnementale.

Consultation du dossier : pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituels au public. Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales / enquête publique, à l'adresse suivante :
http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques /2026

Horaires d'ouverture de la mairie de Lassay-sur-Croisne :
- les lundi et vendredi de 09 h 00 à 12 h 30 ;
- le mardi de 09 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 ;

Horaires d'ouverture de la mairie de Gy-en-Sologne :
- le mardi de 15h00 à 17h00 ;
- le jeudi de 08h30 à 12h00 ;
- un samedi sur deux de 09h00 à 12h00.

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en- Sologne afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :
- par écrit à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne, à l'attention du commissaire- enquêteur ;
- par mail à l'adresse suivante : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications/publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :
http://www.loir-et-cher.gouv.fr / Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques /2026.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie des communes de Lassay-sur- Croisne et de Gy-en-Sologne :
- le lundi 21 septembre 2026 de 9h00 à 12h00 en mairie de Lassay-sur-Croisne ;
- le jeudi 1er octobre 2026 de 9h00 à 12h00 en maire de Gy-en-Sologne ; -
- le vendredi 16 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 en mairie de Lassay-sur-Croisne ;
- le jeudi 22 octobre 2026 de 9h00 à 12h00 en mairie de Gy-en-Sologne.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie des communes de Lassay-sur-Croisne et de Gy-en-Sologne où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :
http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques/2026

A2625**266**

TERRITOIRES VENDOMOIS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

MISE A DISPOSITION AU PUBLIC DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

En exécution de l'arrêté n° TVSG202609-31 du 18/09/2026, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois informe qu'une mise à disposition du public par voie électronique relative à l'élaboration du plan climat Air Énergie territorial PCAET sera ouverte du **12 octobre au 12 novembre inclus,** soit 32 jours consécutifs.

Conformément à la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois s'est engagée par délibération du conseil communautaire le 16 septembre 2024 dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Par délibération du 26 janvier 2026, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois a arrêté le projet de Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), qui couvre l'ensemble du périmètre de l'agglomération et fixe les objectifs et le programme d'actions du territoire en matière de réduction des consommations d'énergie, de développement des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation au changement climatique.

En application de l'article L.123-19 du code de l'environnement, la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois organise une consultation du public par voie électronique pour une durée de 30 jours minimum, afin de recueillir les observations et propositions du public sur ce projet.

Composition du dossier :
Le dossier de consultation comprend les documents suivants :
- L'arrêté de mise à disposition du public par voie électronique du projet de Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) ;
- Les précédentes délibérations relatives au PCAET ;
- Le projet de PCAET comprenant le diagnostic, la stratégie, le plan d'action le rapport d'évaluation environnementale stratégique, son résumé non technique ;
- L'avis de l'Autorité environnementale (Préfète de région Centre-Val de Loire), ainsi que le mémoire en réponse ;
- L'absence d'avis de la part de la Mission régionales d'autorité environnementale (MRAe) et de la Région Centre-Val de Loire ;
- Un livret de communication résumant le programme d'actions ;
- Le sommaire détaillant l'ensemble des pièces constitutives.

Consultation du dossier :
Le dossier de consultation du public par voie électronique sera consultable :
- en ligne, sur le site : www.territoiresvendomois.fr ;
- en version papier et en version numérique, au siège de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois - Parc Ronsard 41100 Vendôme, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

Dépôt des observations :
Le public pourra faire part de ses observations et propositions pendant toute la durée de la consultation :
- par voie électronique, à l'adresse suivante : planclimat@catv41.fr ;
- par un registre papier et un formulaire électronique, tous deux accessibles depuis le siège de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois ;
- par voie postale, à l'adresse du siège de la collectivité ci-dessus mentionnée.

Suite de la procédure :
À l'issue de cette consultation, une synthèse des observations sera rendue publique, et le PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte des avis recueillis, sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire des Territoires vendômois.

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

Vds bascule à bauvins Maréchal, benne 3 points, essieu, roues, pneus tracteur 650/65/42, 540/65/30, motopompe Honda 60m3/H, monte botte, poste à souder, pneus 420/85/42, bétonnière 3 points Tél. 06.21.68.22.91

Destination Santé

Quand le muscle s'étire trop...

Comme son nom l'indique, l'élongation survient lorsqu'un muscle dépasse sa capacité normale d'étirement. Elle provoque alors des micro-déchirures des fibres musculaires et une réaction inflammatoire. À la différence du claquage, elle n'entraîne toutefois pas de rupture des fibres. La douleur apparaît brutalement, précisément au niveau du muscle concerné. Elle s'intensifie lors de sa contraction ou de son étirement. Dans ce cas, mieux vaut interrompre immédiatement l'effort et consulter son médecin pour confirmer le diagnostic et bénéficier d'une prise en charge adaptée. En attendant, le repos et l'application de glace peuvent contribuer à soulager la douleur.

Prédire les arrêts cardiaques 3 jours à l'avance grâce à la météo

Selon des chercheurs hongrois, les données météorologiques pourraient permettre d'anticiper jusqu'à trois jours à l'avance les périodes où les arrêts cardiaques risquent d'être plus nombreux. Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont analysé 114 000 arrêts cardiaques survenus hors de l'hôpital en Hongrie entre 2018 et 2023, en les croisant avec plusieurs paramètres météorologiques.

Le froid en cause

La baisse des températures apparaît comme l'un des principaux facteurs associés au risque : chaque diminution de 1 °C de la température moyenne correspondait à une hausse de 1,4 % du nombre quotidien d'arrêts cardiaques. En hiver, le risque apparaissait ainsi 18 % plus élevé qu'en été. Une chute de plus de 5 °C pourrait notamment constituer un signal d'alerte. Et l'effet ne serait pas immédiat : le nombre d'arrêts cardiaques pourrait augmenter jusqu'à trois jours après le changement de température. Pour les chercheurs, ces données pourraient à terme permettre aux services de santé d'anticiper les périodes de forte activité et d'adapter leurs moyens. Il ne s'agit donc pas de prédire l'arrêt cardiaque d'une personne, mais d'anticiper une hausse du nombre de cas à l'échelle d'une population.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Eloïse Legay - Thalie Images - FTV

Les Aventurières

Bienvenue chez les Séguret ! Françoise a toujours été une mère assez distante pour Juliette, aujourd'hui adulte, et est aussi de moins en moins présente pour son mari Jean-Pierre, alias JP. Tout change lorsque ce dernier est soudainement kidnappé. Françoise reçoit une vidéo dans laquelle le ravisseur exige un service en échange de la libération de JP : elle doit voler un manuscrit exposé aux archives nationales de Paris. Cet inventaire pourrait détenir des informations sur un célèbre tableau de Leonard de Vinci, *Léda et le Cygne*, disparu depuis trois siècles. Mais pourquoi demander cela à Françoise, simple hôtesse de l'air à la retraite ? Juliette va alors découvrir que ses parents lui ont menti toute sa vie pour cacher leur vrai métier : agents dans un département non officiel de restitution d'œuvres d'art ! Françoise va renouer avec son ancien travail et entraîner sa fille dans ses folles missions…

Les Aventurières est une série mêlant comédie, action et patrimoine, évoluant dans des lieux chargés d'histoire. La fiction aborde aussi les relations mère-fille conflictuelles puisque les deux héroïnes ne s'entendent pas. Les six épisodes possèdent surtout une grande dose d'humour grâce au personnage de Françoise, une retraitée très active qui n'a pas sa langue dans sa poche, jouée par Fanny Cottençon. L'actrice de 69 ans donne la réplique à Charlie Bruneau et Lionel Astier.

Lundi 28, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Le Jour du Seigneur

À l'occasion de la visite du pape en France, l'émission *Le Jour du seigneur* propose un numéro exceptionnel en direct de Lourdes. Léon XIV célèbrera la messe à 11 heures depuis la grande prairie du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

Dimanche 27, France 2, dès 10 h 00

Sur le front

On sait que la plupart de nos vêtements proviennent d'Asie mais on ignore qu'ils sont de plus en plus souvent livrés par avion ! De vieux appareils sont aujourd'hui utilisés pour acheminer nos colis, gratuitement ou à petits prix, malgré les hauts tarifs des transports aériens. *Sur le front* a mené l'enquête sur cette nouvelle économie.

Lundi 28, France 5, 21 h 05

Rendez-vous en terre inconnue

Tony Parker est le nouvel invité de Laury Thilleman dans *Rendez-vous en terre inconnue*. L'ex-star de NBA a vécu une immersion loin de ses repères dans le sud-ouest de l'Angola, aux portes du désert du Namib. Il a partagé le quotidien des Ovakuvale, un peuple d'éleveurs semi-nomades, dépendant de la saison des pluies.

Mardi 29, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
Présenté par Nikos Aliagas
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
Présenté par Cyril Féraud
23.30 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.35 Cassandre, série

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PAU / LA ROCHELLE
Top 14. 4e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Restore point, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LIBERTÉ, LA STATUE QUI VOULAIT CHANGER LE MONDE
22.25 Un opéra pour un empire, doc.

DIMANCHE


Chamboultout, France 2

TF1
21.10 FILM
L'HEUREUSE ÉLUE
22.55 Esprits criminels, série

FRANCE 2
21.10 FILM
CHAMBOULTOUT
22.50 Bis repetita, film

FRANCE 3
19.55 SPORT
CYCLISME : COURSE EN LIGNE ÉLITE MESSIEURS
22.00 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / MONTPELLIER
Top 14. 4e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ - LE PROCÈS DE KLAUS BARBIE 10
22.45 Crimes contre l'humanité - Le procès de Klaus Barbie, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN III
Avec Al Pacino, Andy Garcia
23.40 « Gomorra », manifeste antimafia, doc.

LUNDI


Le mystère Henri Pick, France 3

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : BELGIQUE / FRANCE
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
Avec Fanny Cottençon
22.45 Les aventurières, série

FRANCE 3
21.10 FILM
LE MYSTÈRE HENRI PICK
Avec Fabrice Luchini
22.50 La ligne bleue, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Ritu Arya, Jacek Koman
21.55 Gourou, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Vêtements : le tour du monde en 4 jours
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
LE PRISONNIER D'ALCATRAZ
Avec Burt Lancaster
23.20 L'expérience, film

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.15 Une famille en or, jeu

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE - TONY PARKER EN ANGOLA
22.55 Retour de terre inconnue - Tony Parker en Angola, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série

CANAL+
21.10 FILM
NUREMBERG
Avec Rami Malek
23.35 Super plan, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
GRIGNOTE-MOI SI TU PEUX, LES DESSOUS DE L'APÉRITIF
22.00 Sans alcool, la fête est-elle plus folle ?, doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
22.50 9-1-1, série

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
L'EMPIRE LVMH
23.05 Musk, Bezos et les autres à la conquête de Mars, doc.

MERCREDI


Cette femme-là, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS
Avec Lola Dewaere
22.55 Tout pour Agnès, série

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 Enquêtes de région

CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
LE GANG DES SOURIS VERTES
22.45 L'affaire Bojarski, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
22.55 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 FILM
CETTE FEMME-LÀ 12
De Guillaume Nicloux
Avec Josiane Balasko, Éric Caravaca
22.35 La clef, film

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Le Grand Concours Spécial
23.35 Le grand concours

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À AMIENS
Avec Grégoire Bonnet
22.50 La France en vrai, doc.

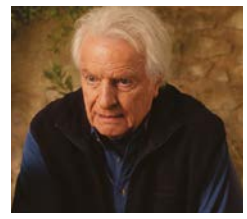
CANAL+
21.10 SÉRIE
CECI N'EST PAS UN CRIME
Avec Pierre Gervais
22.55 Ceci n'est pas un crime

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LES 5 VIES DE LA TERRE
Les plantes
L'homme
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON
23.10 Recherche appartement ou maison, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
CAMARADES
Avec Manon Kneusé
23.15 Un été sur le bitume, téléfilm

VENDREDI


Chers parents, Canal+

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / ITALIE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.50 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BÊTISIER - 50 ANS DE RIRE
23.10 Belgomania, toute la Belgique qu'on aime !, doc.

CANAL+
21.10 FILM
CHERS PARENTS
22.35 Le crime du 3e étage, film

FRANCE 5
21.05 FILM
MONSIEUR HIRE 10
Avec Michel Blanc
22.25 Looking for Cézanne

M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
23.25 La roue de la fortune célébrités, jeu

ARTE
20.55 TÉLÉFILM
LES VIEUX ESPIONS À CUBA
Avec Henry Hübchen
22.30 Les vieux espions vous saluent bien, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Édition spéciale - Visite du Pape en France ★★★



France Télévisions propose une édition spéciale pour la venue du pape Léon XIV en France. Le journal de 13 heures sera délocalisé à la Concorde. Plusieurs émissions seront présentées en direct, entre 13 h 30 et 17 heures, par Julian Bugier, Léa Salamé, Stéphane Bern et David Milliat. TF1 couvrira également l'événement dès 13 h 30. **Samedi 26, France 2, dès 13 h 00**

Caprice ★★

Clément, professeur des écoles, parvient à attirer l'attention d'Alicia, une sublime comédienne de théâtre, dont il est fan depuis des années. Après quelques rendez-vous courtois, l'actrice tombe sous son charme. L'enseignant est comblé mais il doit aussi gérer l'omniprésence de Caprice, une pétillante jeune femme au caractère bien trempé, qui s'est violemment entichée de lui… **Samedi 26, France 4, 21 h 00**

L'Heureuse Élue ★★

Benoît a toujours pu compter sur la fortune de ses parents pour profiter de la vie… jusqu'au jour où ces derniers décident de lui couper les vivres ! Endetté, il leur annonce donc qu'il va se marier, espérant empocher l'argent des noces. Mais la chauffeuse Uber, choisie en dernière minute pour jouer sa dulcinée, détonne par son franc-parler, ses gaffes et ses manières de banlieue… Lionel Erdogan forme un drôle de couple avec Camille Lellouche. **Dimanche 27, TF1, 21 h 10**

Chamboultout ★★



Béatrice (Alexandra Lamy) est une femme rayonnante à qui tout semble sourire. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas. Cinq ans plus tôt, son mari Frédéric (José Garcia) a été victime d'un accident de voiture au cours duquel il a perdu la vue. Peinant à se confier oralement, Béatrice se lance dans la rédaction d'un livre sur les épreuves qu'elle et Frédéric ont traversées depuis le drame. **Dimanche 27, France 2, 21 h 10**

Le Mystère Henri Pick ★★

Dans une vieille bibliothèque, une éditrice découvre un mystérieux manuscrit, qu'elle décide de publier. *Les Dernières Heures d'une histoire d'amour* est signé par un certain Henri Pick, un pizzaïolo décédé deux ans plus tôt, dont la famille ignorait tout de cette activité parallèle. L'ouvrage devient un best-seller mais Jean-Michel Rouche (Fabrice Luchini), un célèbre critique, doute de la paternité de ce roman. **Lundi 28, France 3, 21 h 10**

Nuremberg ★★

Pour les 80 ans du procès de Nuremberg, le réalisateur James Vanderbilt a mis en scène cette juridiction historique dans un film. Il a suivi le travail du psychiatre américain Douglas Kelley (Rami Malek), chargé d'évaluer la condition physique et mentale des accusés et de déterminer s'ils sont aptes à être jugés. Sa confrontation avec Hermann Göring (Russel Crowe), le bras droit d'Hitler, se transforme en une redoutable bataille psychologique… **Mardi 29, Canal+, 21 h 10**

Cauchemar en cuisine ★★



Philippe Etchebest se rend à Agde pour aider un restaurateur en difficulté. Propriétaire d'une crêperie près de la mer, Frédéric a, sur le papier, tout ce qu'il faut pour réussir. Pourtant, l'établissement peine à attirer les clients. Appelé en renfort, le chef comprend très vite que les problèmes ne viennent pas seulement de la cuisine et de la gestion mais de l'attitude de Frédéric. **Mercredi 30, M6, 21 h 10**

Meurtres à Amiens ★

France 3 rediffuse cet épisode tourné à Amiens, avec Grégoire Bonnet et Joyce Bibring. Louis Monet doit enquêter sur la mort mystérieuse de Charlotte Jelenski, une femme passionnée par l'œuvre de Jules Verne qui souhaitait ouvrir un parc d'attractions autour de l'univers de l'écrivain. Son corps a été retrouvé flottant sur une nacelle de manège en forme de *Nautilus*. **Jeudi 1er, France 3, 21 h 10**

Le Grand Bêtisier - 50 ans de rire ★

De *L'École des fans* à *C à vous*, en passant par *Télématin* et *Intervilles*, *Le Grand Bêtisier* déroule cinquante ans de rire à la télévision. Chutes, lapsus, bafouillages, aléas du direct, bugs techniques ou encore fous rires incontrôlables amusent les petits comme les grands durant près de deux heures d'émission. Aux commandes de ce divertissement, Camille Cerf déambule dans le cadre exceptionnel du musée des arts forains de Paris. **Vendredi 2, France 3, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sœurs


© Fanta Kaba - France Télévisions - Bonne pioche

Lola Dewaere voit double ! L'actrice campe des jumelles dans la minisérie inédite (en quatre épisodes) *Sœurs*, à voir dès mercredi sur France 2. Malgré leur ressemblance physique, Élisabeth et Élodie mènent deux vies plutôt opposées. La première est une avocate débordée, la seconde est tranquillement installée à la campagne. Quand Élodie se montre déprimée à la suite d'une rupture, Élisabeth lui propose de prendre sa place lors d'une fête professionnelle et d'échanger leurs vies le temps d'une soirée… où tout va basculer. Le lendemain, Élodie est tuée mais c'est évidemment Élisabeth qui était visée. Celle-ci continue alors de se faire passer pour sa sœur le temps de mener sa propre enquête. Nicolas Gob et Amaury de Crayencour figurent également au casting de ce thriller psychologique.

Mercredi 30, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Les Clarisses françaises d'Assise À l'approche de la fête de Saint François d'Assise le 4 octobre, ce documentaire propose une plongée dans une communauté de clarisses présente depuis 110 ans sur la colline d'Assise au Monastère Sainte-Colette. ***Mercredi 30, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Badoit y a sa source	Se dit d'une défense	Intention	Qui est appelée	Personnel	On s'en sert aux échecs	Epoux de Fatima	Relatif à l'os cubital	Lycurgue et Solon, par ex.
L'Apôtre des gentils	→								
Imbécile	→								
De même, dans des comptes	→				Graisse / Brûlis	→			
Se jette dans la Baltique	→						Auxiliaire / Artère	→	
Possessif	→		Epreuves / Dégâts	→					
Admi-nistrés	→					Médecin / Maréchal	→		
A de belles couleurs	→			Accueillit avec faveur	→				
Fromage de Normandie	→							Promis avec solennité	
Début d'aveu	→			Repos du guerrier	→				
Qui manque de grâce	→						Conjonction / Symbole	→	
Sur la rose des vents	→					Où l'on ne risque rien	→		
Traités avec égard	→								

ACTEE
ALAIN
ARME
ATTENUANT
AUDITOIRE
CARDE
CONGEDIE
CONSONNE
CORNETTE
DECEVANTE
DISSUADER
ECIMEE
EFFECTIVE
ELIMEE
EMACIEE
EUDE
FABLE
GALOPEUSE
JALE
JAPONAIS
LANDAISE
LOBE
LOISIBLE
MEDISANTE
MINISTRE
OBEISSANT
OPERATION
OSER
PAILLET
PEAN
POIL
PROFILE
PROFONDE
RATIONNE
REGALADE
RELIURE
RENARDE
ROUPILLON
SOUHAITEE
SOUMETTRE

À découvrir : un mot de 7 lettres

E	D	R	A	C	N	S	O	U	M	E	T	T	R	E
T	L	R	E	S	O	U	H	A	I	T	E	E	F	S
N	E	I	E	S	I	A	D	N	A	L	G	F	A	U
A	D	C	F	N	T	N	I	A	L	A	E	C	B	E
S	U	T	I	O	A	P	O	I	L	C	T	O	L	P
I	E	D	M	M	R	R	A	A	T	L	N	N	E	O
D	N	I	I	E	E	P	D	I	R	O	A	G	D	L
E	N	S	N	T	P	E	V	E	L	B	V	E	N	A
M	O	S	I	T	O	E	L	L	Z	E	E	D	O	G
A	I	U	S	E	I	I	I	B	E	I	C	I	F	E
C	T	A	T	N	U	P	R	T	I	S	E	E	O	E
I	A	D	R	R	U	E	C	E	G	S	D	A	R	M
E	R	E	E	O	J	A	P	O	N	A	I	S	P	I
E	M	R	R	C	O	N	S	O	N	N	E	O	N	L
E	E	A	T	T	E	N	U	A	N	T	J	A	L	E

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
TZIGANE

S	A	I	N	T	P	A	U	L	E
A	N	D	O	U	I	L	L	E	
I	T	E	M	■	O	I	N	G	
N	I	E	M	E	N	■	A	I	
T	A	■	E	S	S	A	I	S	
G	E	R	E	S	■	O	R	L	
A	R	A	■	A	G	R	E	A	
L	I	V	A	R	O	T	■	T	
M	E	A	■	T	R	E	V	E	
I	N	G	R	A	T	■	O	U	
E	N	E	■	G	■	S	U	R	
R	E	S	P	E	C	T	E	S	

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	■									
2						■				
3			■					■		
4					■					
5							■			
6		■						■		
7				■						
8					■				■	
9			■							
10								■		

MOTS CROISÉS

SUDOKU

	2					8		
		4		9			2	
	9	1	6					3
5	1			2	9	6		8
4			7					
					1			5
		8		3		5		
	7			4				6
		9				1		4

HORIZONTALEMENT

1. Dans le bain. 2. Fatiguée. Ville du Nevada. 3. Quelqu'un. Maladie tropicale. Article arabe. 4. Joindre. Chanceux. 5. Répète inlassablement. Abri. 6. L'amour de Tristan. Possessif. 7. Origine d'une dépêche funeste. Faire aussi bien. 8. Ancienne unité de compte chinoise. Dépôt de vin. 9. Symbole. Il modifie les clauses primitives. 10. Totale. Est parfois pipé.

VERTICALEMENT

I. Chien de mer. II. Outil du souffleur. On la passe à son successeur. III. Cactus. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. IV. Film de Godard (sans l'article). Petit poème. V. Architecte américain. Issue. Tire son nom de sa forme. VI. Oter l'usage de la raison. VII. Elle baigne la Suisse normande. Historien français. VIII. Pronom. Abréviation routière. Prénom féminin. IX. Etat de ce qui est inutile. Abréviation religieuse. X. Dépendance mutuelle.

SOLUTIONS

7	2	3	5	1	4	8	6	9
6	5	4	8	9	3	7	2	1
8	9	1	6	7	2	4	5	3
5	1	7	3	2	9	6	4	8
4	3	6	7	8	5	9	1	2
2	4	8	1	3	6	5	9	7
9	8	2	4	6	1	3	7	5
1	7	5	9	4	8	2	3	6
3	6	9	2	5	7	1	8	4

HORIZONTALEMENT
1. Compromis. **2.** Rasée. Reno. **3.** On. Plan. Al. **4.** Unir. Verni. **5.** Serine. Nid. **6.** Iseut. Ta. **7.** Ems. Egaler. **8.** Tael. Lie. **9.** Ti. Avenant. **10.** Entière. Dé.

VERTICALEMENT
I. Rousselle. **II.** Canne. Main. **III.** Os. Irisé. **IV.** Mépris. Lai. **V.** Pei. Née. Vé. **VI.** Aveugler. **VII.** Orne. Taine. **VIII.** Me. RN. Léa. **IX.** Inanité. ND. **X.** Solidarité

LIVRES EXPRESS

par Marc-Paul Lemay

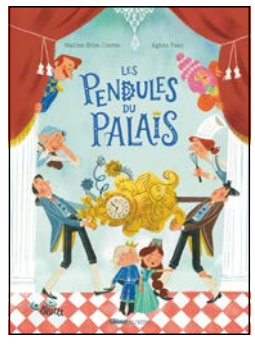


LES JEUNES EXPLORATEURS

Steph Davies (auteur)
& Violaine Leroy (illustratratrice)

► Glénat Jeunesse collection Documentaires, 80 pages, 15,90 € **À partir de 6 ans**

Les grandes découvertes archéologiques et scientifiques qui ont marqué l'histoire n'ont pas toutes été faites par de vieux savants barbus. Certaines d'entre elles, et parmi les plus remarquables comme les manuscrits de la Mer Morte, la grotte de Lascaux ou encore une supernova, l'ont été par des enfants et des ados curieux. Ce livre retrace ainsi douze histoires de découvertes et trésors extraordinaires dont les « inventeurs avaient alors entre 4 et 14 ans.

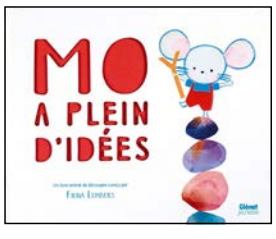


LES PENDULES DU PALAIS

Nadine Brun-Cosme (autrice)
& Agnès Yvan (illustratrice)

► Glénat Jeunesse, collection Album, 40 pages, 13,90 € **À partir de 5 ans**

Que de pendules dans ce palais ! Et comme elles ont tendance à faire grand bruit lorsqu'elles tombent, le petit prince obtient que toute pendule et tout réveil soient bannis. Mais comment s'organiser lorsqu'on n'a plus d'heure ? Et le vizir qui annonce sa visite ! Amusante et gentiment absurde au premier abord, on s'aperçoit qu'il existe bien des manières de savoir quoi faire et à quel moment. Y compris savoir prendre son temps.

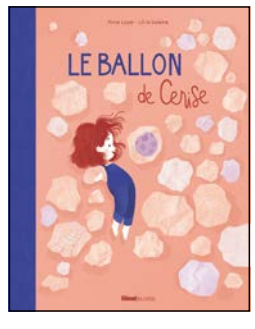


MO A PLEIN D'IDÉES

Fiona Lumbers

► Glénat Jeunesse, collection Albums animés, 32 pages, 12,90 € **À partir de 5 ans**

Mo, un petit souriceau, a perdu sa baguette à idées. Le voilà bien triste jusqu'à ce que le narrateur lui demande comment il s'en servait. C'était vraiment une baguette extraordinaire… mais finalement, la magie n'était-elle pas dans l'esprit de Mo plutôt que dans ce bout de bois ? Mo, comme les jeunes enfants, ne s'interdit rien et lâche la bride à son imagination. Un bel album à découpes et des illustrations hautes en couleurs pour un très joli livre.



LE BALLON DE CERISE

Anne Loyer (autrice)
& Lili la Baleine (illustratrice)

► Glénat Jeunesse, collection Maison Éliza, 32 pages, 13,50 € **À partir de 5 ans**

Cerise reçoit plein de poupées. Trop. D'autant plus qu'elle, elle veut un ballon, ou deux, ou plus ! Mais voilà, c'est une fille, donc ses parents lui refusent ce qu'elle souhaite et l'inonde de poupées. Jusqu'au jour où… Une jolie histoire, toute en légèreté, pour dénoncer et déjouer les stéréotypes de genre, adapté aux plus jeunes.

La Presse Hebdo Régionale



La Renaissance du Loir&Cher
et l'ensemble des 240 titres et 150 sites de proximité

ESPACE PHR PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE

La France s'enfonce dans la crise des carburants

L'envolée des cours du pétrole depuis le blocage d'Ormuz pèse sur le quotidien des Français, notamment des ménages modestes qui dépendent de la voiture pour le travail. Portrait d'une France entre grogne, débrouille et transition.

Yveline s'est arrêtée à une station-service, à Clamart (Hauts-de-Seine), le long d'une interminable avenue qui s'enfonce dans la banlieue. La jauge de sa Renault Captur est loin d'être à zéro. Mais cette infirmière à la retraite préfère remplir dès à présent le réservoir. « *Des fois que le carburant vienne à manquer. Ou que le prix augmente encore de 20 centimes.* » La crise pétrolière ? « *C'est un sujet d'angoisse.* » Pas tant pour elle-même, qui fait « *un plein tous les deux mois* ». Mais pour tous ces foyers dépendants du pétrole qui, « *à Noël, devront choisir entre les cadeaux des enfants et le trajet pour aller voir la grand-mère* ». Le sujet est dans tous les esprits : « *Avant, tu rencontrais quelqu'un, tu lui demandais : « Comment ça va ? » Maintenant, c'est tout de suite : « T'as vu les prix de l'essence ? » »*

À la pompe voisine, Kévin n'en croit pas ses yeux. « *Oh, ça fait mal !* » Ce moniteur d'auto-école, à son compte, a beau payer « *130 € de plein tous les deux jours* » et s'approvisionner chez Total qui a gelé ses tarifs, il ne s'habitue pas à un diesel facturé 2,25 € le litre (contre 1,70 € avant la guerre en Iran). Il y a aussi Antoine, ingénieur, qui après avoir fait le plein pour le week-end rentre chez lui enfourcher son vélo pour aller travailler. Ou Sarra, mère au foyer, deux enfants en bas âge à l'arrière de sa voiture, qui privilégie de plus en plus les transports en commun, même si les liaisons de banlieue à banlieue ne sont pas toujours faciles.

Un garage solidaire témoin de la précarité énergétique

Mais c'est un coup de fil à Solidarauto 49, à Trélazé (Maine-et-Loire), qui renseigne le mieux sur les conséquences sociales des tarifs stratosphériques des carburants. La clientèle de ce garage solidaire – qui loue et répare des véhicules à prix modiques – était longtemps constituée de bénéficiaires du RSA, de saisonniers, de chômeurs. Depuis peu, Damiens Boutonnat, le chef d'atelier, voit aussi arriver des membres des classes moyennes, et même des cadres. « *On travaille pour payer le carburant, on paie le carburant pour travailler. C'est le serpent qui se mord la queue.* »

En 2018, lui-même avait pris part au mouvement des gilets jaunes et se demande quand la colère va exploser. « *Les gens sont perdus, certains seraient prêts à se mobiliser, beaucoup se demandent à quoi bon* », assure-t-il. Le chef d'atelier a la chance d'habiter à cinq minutes de son boulot, mais il comprend ce client qui, l'autre jour, lui a annoncé qu'il abandonnait son emploi dans un entrepôt logistique, à 40 km de son domicile. « *La quarantaine, père de famille, il gagne 1.500 €. En mettant dans la balance le budget carburant qui a explosé, le coût des réparations, les déplacements, la fatigue, il se rend compte que c'est plus rentable de rester chez lui, à toucher le chômage.* »

Un « *gâchis* », soupire Damiens Boutonnat. « *Ce gars trouvera peut-être un emploi en télétravail. Ou alors, il faudra qu'il déménage. Là où il habite, loin de tout, y a pas de boulot.* » « *Nos équipes reçoivent les appels à l'aide de personnes en emploi qui ne parviennent plus à acheter du carburant pour se rendre au boulot* », alerte aussi Anne-Claire Maho, chargée du plaidoyer transition écologique au Secours catholique. L'an dernier, son organisation a versé 800.000 € d'aides à la mobilité.

Des dispositifs d'aide insuffisants

Il y a également les dispositifs lancés par l'État, de l'indemnité gros rouleurs (un chèque de 100 € pour les actifs utilisant leur voiture pour aller travailler) au leasing social (qui permet aux ménages modestes de louer un véhicule électrique à moins de 200 € par mois). Mais parce qu'ils ne sont pas toujours connus ou suscitent de la méfiance – « *pas évident de se projeter dans la location d'une voiture électrique neuve quand on a déjà des factures impayées* » –, ils n'atteignent pas toujours leur cible. « *Avec la hausse des prix à la pompe, une part croissante de la population doit effectuer un choix douloureux : se nourrir ou se déplacer* », conclut Anne-Claire Maho.

Éloignés des centres-villes et des transports en commun, les ménages ruraux sont en première ligne. En 2021, l'Insee avait calculé que « *2,2 millions de ménages, soit 10,6 % des ménages propriétaires d'une voiture, ont dépensé plus d'un mois de leurs revenus annuels en carburant* ». En projetant ces chiffres sur les niveaux du carburant du printemps 2026, l'institut statistique estime que ces ménages, « *surreprésentés dans le rural* », sont deux fois plus nombreux.

La voiture au cœur du débat présidentiel

La bonne nouvelle, se félicite Pierre Chasseray, délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, c'est que « *pour la première fois, la bagnole sera au cœur d'une campagne présidentielle* ». Il a lancé une pétition en ligne pour exiger une baisse des taxes sur les carburants. Son argumentaire est bien rodé : « *Des carburants très chers, c'est moins d'argent pour les autres postes de consommation, donc un coup porté à la croissance et par conséquent aux finances publiques. Cela génère de l'inflation, qui appelle une montée des taux d'intérêt, et donc une augmentation de la dette* », relate-t-il.

Entre le blocage des marges des raffineurs, la baisse de la TVA à la pompe ou la taxation des superprofits des pétroliers, les candidats ne manquent pas de propositions. Mais l'enjeu sera de voir plus loin que l'issue du scrutin. Alors que le prix du baril de pétrole a repassé les 100 dollars (87 €) début septembre, dopé par le regain des tensions dans le golfe Persique et le blocage du détroit de Bab Al-Mandeb au Yémen, les analystes sont formels : « *Il va falloir s'habituer à vivre avec un pétrole élevé, et plus encore les tarifs des produits raffinés* », estime Cécile Maisonneuve, experte associée à l'Institut Montaigne.



Se déplacer ou se nourrir : un choix auquel de plus en plus de personnes sont confrontées.

Ph.Ugo AMEZ

« *Quand bien même les guerres en Iran et en Ukraine devaient cesser, quand bien même on devait ici et là parvenir à des garanties de paix, hautement improbables, il s'agirait de restaurer l'outil industriel de raffinage, largement endommagé par ces conflits* », poursuit la spécialiste de l'énergie. « *Ce serait l'affaire de longs mois, voire d'années.* »

Une dépendance structurelle difficile à surmonter

Les Européens, qui depuis 2009 ont réduit de 20 % leurs capacités de raffinage, n'ont guère d'autre choix que de subir. La France n'échappe pas à cette relative impuissance : « *Elle disposait de 24 raffineries dans les années 1970. Elle n'en compte plus que six, pour certaines contrôlées par des fonds d'investissement, sur lesquels le gouvernement n'a aucune prise* », précise Cécile Maisonneuve.

Pouvoir d'achat, confrontations géopolitiques, stratégie ou absence de stratégie industrielle… Les réalités s'entrechoquent et conduisent l'experte à interroger : « *Veut-on vraiment continuer de dépendre, pour notre énergie, de dirigeants étrangers belliqueux, imprévisibles, qui ne nous aiment pas ?* »

« *On a construit notre mobilité sur une énergie dont on ne maîtrise ni la production, ni l'approvisionnement, ni le prix* », abonde Laurent Hecquet, directeur de l'Observatoire des experts de la mobilité. « *Cette crise nous invite à accélérer sur la voie de la transition.* » Avec un obstacle qu'il ne sous-estime pas : « *Paradoxalement, ceux qui auraient le plus intérêt à réduire leur dépendance aux carburants sont aussi ceux qui ont le plus de mal à financer un passage à l'électrique.* »

Denis PEIRON

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

